N° 115 — 183me année — Un numéro : 10 centimes — Lundi 23 Mai 1921

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger . . .	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. *Etranger*, 30 c. Le samedi : Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

République et canton de Neuchâtel

Expropriation en faveur des travaux de démolition des immeubles numéros 3 et 5 de la rue du Château et 2 et 4 de la rue Fleury, ainsi que pour la reconstruction d'une maison locative sur cet emplacement.

Le préfet du district de Neuchâtel,

Vu une lettre du 3 mai 1921, par laquelle le Conseil communal de Neuchâtel sollicite du Conseil d'Etat la déclaration d'utilité publique en faveur des travaux de démolition des immeubles numéros 3 et 5 de la rue du Château et 2 et 4 de la rue Fleury, ainsi que pour la reconstruction d'une maison locative sur cet emplacement ;

Vu les articles 33, 34, 35 et 36 de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique du 21 avril 1913 ;

Fait connaître au public :

1. Que le tableau et les plans indiquant les droits expropriés ainsi que le périmètre des terrains dont les propriétaires peuvent être appelés à participer aux frais des travaux projetés, sont et demeurent déposés à la préfecture de Neuchâtel pendant trente jours dès la dernière publication du présent avis dans la Feuille officielle, soit jusqu'au 27 juin 1921.

2. Que tous les intéressés doivent formuler par écrit, dans le délai de trente jours ci-dessus indiqué, leurs moyens d'opposition ou leurs réclamations.

3. Que tous les créanciers garantis par gages immobiliers et autres intéressés, doivent produire à la préfecture de Neuchâtel, dans le même délai, les prétentions et revendications qu'ils estimeraient avoir à faire valoir sur les immeubles expropriés, notamment leur réclamation d'intérêt, faute de quoi ils seront exclus de la répartition de l'indemnité, pour autant que leurs droits ne sont pas inscrits au registre foncier.

4. Qu'à partir de ce jour, et sauf cas de force majeure, ou d'autorisation de l'expropriateur, il ne peut être apporté aucun changement notable à l'état des lieux, pas plus qu'aux rapports juridiques de l'immeuble, et, qu'en cas d'inobservation de ces prescriptions, les modifications apportées ne seront pas prises en considération pour l'évaluation de l'indemnité.

Doivent présenter leurs oppositions :

a) Ceux qui contestent le caractère d'utilité publique des travaux projetés, ou l'obligation pour eux de céder tout ou partie des immeubles ou droits immobiliers prévus au plan ;

b) Ceux qui entendent faire usage du droit d'extension visé aux articles 12 à 14 de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

c) Ceux qui prétendent n'être pas tenus à participer aux frais de l'entreprise.

Tous intéressés, ne faisant pas valoir leurs droits pendant le délai de trente jours sont réputés admettre la demande de déclaration d'utilité publique et l'obligation pour eux de céder les immeubles et les droits immobiliers prévus au plan et l'obligation de contribuer aux frais de l'entreprise.

Donné pour trois insertions dans la Feuille officielle et la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, 17 mai 1921. Le préfet, STUCKI.

COMMUNE de PESEUX

VENTE DE BOIS DE FEU

Le mercredi 25 mai 1921, la Commune de Peseux vendra par voie d'enchères publiques, dans sa forêt des Chaumes (la Tourne), les bois suivants:

40 stères hêtre et
530 fagots hêtre.

Le rendez-vous des miseurs est au chemin de la Combe dernier, à 9 heures.

Peseux, le 18 mai 1921.

Conseil communal.

COMMUNE de LA SAGNE

AVIS de concours

Les travaux de canalisation d'eau potable destinée à l'alimentation du hameau des Cœudres sont mis au concours.

Ils consistent en fourniture et pose d'environ:

2200 m. de tuyaux en fonte à godet de 100 mm. de diamètre intérieur. (Pression normale 10 atmosphères.);

200 m. de mêmes tuyaux, de 80 mm. de diamètre;

750 kg. de pièces spéciales;

3 robinets-vannes;

5 bornes-hydrants.

Les entrepreneurs désireux d'effectuer ce travail peuvent prendre connaissance du plan et du cahier des charges au Bureau communal de La Sagne et doivent faire parvenir leurs offres en indiquant la provenance des tuyaux et le délai d'achèvement des travaux auxquels ils peuvent s'engager, au président du Conseil communal jusqu'au 23 mai 1921, à 18 h.

Les soumissions porteront la suscription « Eaux des Cœudres ». P. 6990 Le

Conseil communal.

ENCHÈRES

Enchères à Chaumont

Jeudi 25 mai, dès 2 h. du soir, Jacob Berger vendra à son domicile, ensuite de fin de bail: 2 vaches prêtes, 2 chars à échelles, charrue, herse, brouettes, clochettes, grande scie, cordes, pioches, piochard, tonneaux et nombre de petits outils de campagne.

3 mois de terme.

R. 642 C. Greffe de Paix.

Enchères de bétail à Crotêt

Samedi 28 mai 1921, dès 14 h., Théophile et Jean Arm exposeront en vente publique, à leur domicile, à Crotêt, près Les Geneveys-sur-Coffrane: 2 bœufs de 3 ans ½, 8 vaches portantes, 3 génisses dont une toute prête.

Terme de paiement.

Cernier, 20 mai 1921.

R. 641 C. Greffe de Paix.

IMMEUBLES

A vendre à Corcelles-Peseux

maison et jardin

avec MAGASIN D'EXCELLENT RAPPORT, 3 logements de 3 chambres et dépendances. Beau jardin avec arbres fruitiers. Vue étendue. Occasion avantageuse; facilités de paiement. S'adresser à L'Agence Romande, CHAMBRIER et LANGER, 23 Château, Neuchâtel.

A vendre, à Neuchâtel-Côte, dans très jolie situation,

maison et jardin

3 logements de 3 chambres et dépendances. Jardin potager et verger. Bon rapport. Conditions avantageuses. S'adresser à l'Agence Romande, Château 23, ou à l'Etude Edmond Bourquin, Terreaux 1.

Maison à vendre à Boudevilliers

à l'usage de MAGASIN (gérance succursale Petitpierre), deux beaux logements de 4 chambres et cuisine, eau, électricité, buanderie, écurie, basse-cour, remise, petit garage, jardin de 20 arbres fruitiers. Assurance des bâtiments Fr. 21,300, plus assurance supplémentaire de 25 %.

S'adresser au propriétaire, M. Gabriel Wenker-Perrenoud, ou au Notaire Guyot, à Boudevilliers.

A vendre au Rocher maison 4 logements, jardin. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Bureau d'affaires
P.-E. GRANDJEAN
FLEURIER

A VENDRE

immeuble de construction moderne, exceptionnellement bien situé, renfermant deux magasins et six logements. Facilités de paiement. Excellent placement de fonds.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au bureau du soussigné.

P.-E. GRANDJEAN.

Vente aux enchères d'une maison d'habitation à Lausanne

Le lundi 6 juin 1921, dès 15 h., dans la salle des séances de la justice de paix de Lausanne, les héritiers de Madame DUPRADA-OLLIÉ exposeront en vente aux enchères publiques, sous la présidence de M. le juge de paix du cercle de Lausanne, l'immeuble qu'ils possèdent avenue des Mousquines, à Lausanne, dénommé « Villa Duprada », consistant en une maison d'habitation avec vérandas, perron et balcon de 2 ares 52 centiares et jardin de 7 ares 54 centiares.

Cette propriété, comportant 6 appartements et désignée au registre foncier sous l'article du 6144, plan folio 230, Nos 1 e/1, 1 e/2 et 1 e/3, est estimée officiellement fr. 120,000. La taxe d'assurance du bâtiment contre l'incendie est de fr. 96,000.

Les enchérisseurs devront être porteurs d'une pièce d'état-civil.

Les conditions de vente sont déposées au Greffe de la Justice de Paix, à Lausanne, et en l'étude de M. E. MORET, notaire, rue St-Pierre, No 8, à Lausanne.

J. H. 50988 C. Le juge de paix : (signé) Dr CHAUSSON.

Pour cause de départ, à vendre, à Neuchâtel, Bellevaux,

belle propriété

9 chambres, nombreuses dépendances, bain, chauffage central, électricité.

Grand jardin d'agrément, potager et fruitier.

Conviendrait très bien pour pensionnat.

S'adresser Agence Romande, Château 23, Neuchâtel.

A VENDRE

Automobile „ALDA"

constructeur F. Charron, Paris, beau Torpédo luxe, 5 places, force 15 chevaux, excellente marche, bonne occasion, à vendre.

Demander l'adresse du No 382 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre

camions-autos SCAT

(Turin), neuf, 4 tonnes, à cardan, prix 12,000 fr.;

BERLIET

4 tonnes, sortant de revision, avec bancs pour promenades, prix 7500 fr. Eventuellement, on échangerait contre voiture automobile.

S'adresser à F. Junod, faubourg de l'Hôpital 52, Neuchâtel.

Huile

Dès ce jour et durant quelque temps, nous faisons cadeau à tout acheteur de notre huile comestible, d'une jolie **Savonnette**-réclame.

HUILERIE LE PHARE, Ecluse 15, Neuchâtel. c.o.

Objets de piété

Paroissiens-Missels

Magasin Knecht, Au Faucon, Hôpital 20, 1er étage.

A VENDRE

1 lit à 2 places, 2 petites tables, 1 petit buffet, 1 canapé, 1 pot à repasser avec fers, 1 pétroleuse et 1 réchaud à gaz, 3 feux. S'adresser Grand'Rue 43, Corcelles.

OCCASION vélo neuf

S'adresser, après 20 h., Ecluse, No 24, rez-de-chaussée à gauche.

A vendre

1 jars et 2 oies blanches, 1 canard et 2 canes blanches, lapins ordinaires. Maison de la Gendarmerie, Corcelles.

Grande vente réclame de tussors

Qualités très solides
depuis 3.50 et 3.95 le m.

Chez
GUYE-PRÊTRE
Saint-Honoré Numa Droz

Lorsque tous les efforts sont inutiles, le KRISIT donne un succès complet.

LENTEMENT MAIS SUREMENT LA BAISSE ARRIVE !

Par suite d'un achat heureux, nous offrons 10 machines à écrire américaines :

MONARCH-VISIBLE

neuves, dernier modèle 3, garantie 2 ans, au prix de

fr. 750.—

S'adresser Case postale 5270, Bienne. JH 10158 J

Maison de blanc

Vve J. L. BERGER

Rue de l'Hôpital 18 — Téléphone 12.64

Grand choix de **Lingerie fine**
Blouses - Robes d'enfants - Peignoirs

Très beau choix de
Toilettes d'Eté

Manteaux
Satin
Moire - Eolienne

Prix très avantageux

Les Robettes sont arrivées
40 cm. 50 - 55 - 60 - 65 - 70 - 75 - 80 - 85 - 95 à 120 cm.

Articles de pêche

Assortiments complets dans tous les genres
Reçu un envoi de
Bambous, Roseaux, etc.

SAVOIE-PETITPIERRE
NEUCHATEL

Ménagères Attention !

Pendant quelques jours, on vendra, à la Vendangeuse, Neubourg 23, des balais 1re qualité, à fr. 1.20 pièce. — Profitez!

Se recommande,
Elise LINDER.

A remettre

à Lausanne, bon magasin-dépôt de charcuterie, situé sur grand passage, chiffre d'affaires prouvé. Excellente affaire pour ménage disposant de 8-9000 fr.; connaissances pas nécessaires. Agence Ozelley, Lausanne.

Situation

est assurée à petit ménage qui reprendrait un bon bureau de placement en Suisse romande; connaissances pas nécessaires; bon rendement assuré, reprise, 10-12,000 fr. — Agence Ozelley, Lausanne.

Apiculteur !

Ruche neuve d'élevage, tôlée à demi, cadres, 4 cases, fr. 45; 3 toits zinc D. T., neufs, fr. 8 pièce. Belle cire fondue à la presse à vapeur, fr. 4.50 le kg. Miel du pays, fr. 6 le kg. Adresse: Charles Barbey, Montmollin.

A VENDRE

1 grand buffet à 2 portes, 1 baignoire en zinc, 1 banque avec 6 tiroirs, 1 chaise d'enfant, 1 réchaud à gaz, 3 trous, avec table en bois, 2 lampes à suspension, 1 tapis de coco, 1 bonbonne 10 litres, 1 pardessus neuf, taille moyenne, et 2 paires chaussures rouges et noires, No 39. 1, rue J.-J. Lallemand 1, 1er étage, à gauche.

MIEL ASSURÉ

pour cet été à quiconque fait l'acquisition de:

RUCHES EN PAILLE, bien peuplées, avec large provision, fr. 50.—;

RUCHES A CADRES entièrement bâtis, avec forte colonie, fr. 140.—;

ESSAIMS avec reine fécondée, de 1,300 kg. minimum, à fr. 35.—

Campagne Mon Repos, BONVARD par Vésenaz, GENÈVE.

Foire de Boudevilliers

Mercredi 25

A vendre 18 BEAUX PORCS de 2 mois, chez Tell Perrin.

A vendre un joli petit

mobilier de chambre à coucher

bois dur, composé de 1 lit à une place, complet, avec matelas crin et laine, 1 toilette avec miroir, 1 table de nuit; ces meubles sont neufs et seront cédés pour le prix de fr. 480.—.

Au Magasin de Meubles de J. PERRIRAZ, tapissier, faubourg Hôpital 11. c.o.

A VENDRE

belle pendule à parquet, régulateur, commode-bureau ancienne, table ronde ancienne, tables à coulisse et carrées, tapis, poterie décorative, armes anciennes pour panoplies, échelle pliante, potagers à bois, balance, force 20 kg., machine à faire les glaces, jattes à confitures, bocaux, seau et broc de toilette, jumelle de marine française, etc. — 12, St-Nicolas 12, rez-de-chaussée.

LE SUCCÈS croissant

obtenu partout par le Thé Béguin n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public.

Ces imitations grossières doivent être signalées, afin que chacun exige le véritable

Thé Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une

EFFICACITÉ ABSOLUE

dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié, telles que clous, démangeaisons, dartres, eczéma, vertiges, plaies, varices, etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée.

Le Thé Béguin ne se vend qu'en boîtes cachetées de 2 fr., jamais au détail, dans les pharmacies de Neuchâtel et environs.

Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds.

Liquidation Partielle

autorisée par la Préfecture

Maison Petite Blonde

Grande vente organisée à l'occasion de la fin de saison. Malgré nos bas prix

Rabais 20 %

sur tous les articles en magasin. La vente aura lieu du

19 au 31 mai

Profitez de cette occasion :: Profitez de cette occasion

Rue de l'Hôpital N° 21 (angle rue du Seyon) **NEUCHATEL**

Pendant cette vente il ne sera pas envoyé d'échantillons. Le magasin reste ouvert de 8 h. matin jusqu'à 7 h. du soir sans interruption

KUFFER & SCOTT NEUCHATEL
CHEMISIERS

Grand et beau choix en
chemises zéphirs et panama tissés grand teint

16.80 net 19.20 net 19.70 net

avec manchettes sport et 2 cols souples
FAÇON CHEMISIER EXTRA SOIGNÉ

LISEZ, faites lire le **ROCCO DE GANDRIA**, cet ami des souffrants, ce compagnon des heures secrètes de la vie, comme l'appellerait, s'il vivait, **Chateaubriand.** (Toutes librairies, 4.75.)

TISSUS EN TOUS GENRES
Mme FRIOLET-JEANNET
LE LOCLE

Maison du pays vendant aux meilleures conditions.
Repr. LEON JACOT, à Corcelles (N).

Gendarmes Première qualité, la paire 50 centimes
Saucisses fumées le kg. fr. 5.—
Fumé pour manger cru, sans os, beaux morceaux, le kg. fr. 4.—
Expédié en tout temps contre remboursement
M. GRUNDER Boucherie chevaline, BERNE, Metzgergasse 24

Vous allez mourir :
Rats et souris, punaises, puces et poux, cafards et fourmis, gerces et mouches, etc.
+ PAR OTTOX +
Les préparations « OTTOX » contre toute vermine, d'un effet rapide et sûr, se trouvent seulement chez
F. Jordan, pharmacie, Neuchâtel, Fr. 1.50 par boîte

Débilité
Surmenage
intellectuel
Convalescence

Biotose

Reconstituant pour enfants et adultes
En vente dans les pharmacies et drogueries

J. H. 2057 X.

Crédit Suisse

Neuchâtel

reçoit sans frais les demandes de souscription à l'emprunt de

Fr. 100,000,000.— obl. 6 % des Chemins de fer fédéraux pour l'électrification 1921,

avec coupons semestriels aux 15 janvier et 15 juillet,

au pair

dont l'émission a lieu du 18 mai au 2 juin 1921. La libération peut s'effectuer du 4 juin au 15 juillet.

Chèvre

blanche, portante pour la fin du mois. On offre, en outre, œufs d'oies blanches, à couver, garantis fécondés; 1 paire de pintades. S'adresser Case postale, No 6534, Neuchâtel.

BON BŒUF

de travail, de 2 ans et 3 mois, à vendre. S'adresser à Mme Vve Georges Jaquet, Rochefort.

14 beaux porcs

de 5 mois, 3 mois et 8 semaines, à vendre. S'adresser à G. Mollet, La Coudre.

On offre à vendre

8 porcs

de 3 mois, chez Paul Chollet, Bussy s. Valangin.

J'offre

eau-de-vie de fruits

garantie pure, Ia, à fr. 2.10 à partir de 5 litres, contre remboursement. A partir de 10 l., franco station du destinataire. Jakob Kunz, Brügg p. Bienne.

ENCAUSTIQUE TÉRÉBENTHINE

BAISSE DE PRIX

Magasin L. Porret

COUVRE-LITS

blancs et en couleurs
160/220 depuis 19.--

L. Barbezat
Bassin 5, 2me étage

A VENDRE

2 machines à tricoter; 2 volumes « Exposition Paris, 1889 »; 1 Dictionnaire géographique.

Demander l'adresse du No 388 au bureau de la Feuille d'Avis.

Baisse sensationnelle

Plus rien que quelques pièces de tapis d'Orient, Persan, Kazak, Karamanie, etc., pour se débarrasser, à des prix inconnus jusqu'à ce jour. 1 m. 55 sur 4 m. à fr. 120.—. Petit-Chêne 3, Lausanne. B. Iynédjian.

Très joli choix de

buffets de salle à manger

bois dur, depuis fr. 460.—.

Au Magasin de Meubles de J. PERRIRAZ, tapissier, faubourg Hôpital 11. c.o.

Bons potagers

en bon état. Evole 6, à l'atelier. RÉPARATIONS de POTAGERS

Eau-de-vie de fruits

pure (pommes et poires), 1re qualité. Envois depuis 5 litres, à fr. 2.30 le litre.

JEAN SCHWARZ & Cie, Distillerie, AARAU, ci-devant W. Ruegger & Cie.

Clapier

4 cases, à vendre à bas prix. S'adresser Clos de Serrières 11.

A vendre

2 habillements d'été

coton et cheviote, en bon état, pour garçon de 11 à 12 ans. S'adresser Linder, Fontaine-André 12.

Occasion

1 canapé rotin, état de neuf, et un potager à gaz, avec four, bon modèle. S'adresser Fbg Hôpital 11, au magasin. c.o.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

Logements de 2 et de 3 chambres à louer immédiatement. Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

A louer tout de suite, logement de 2 chambres, au 1er étage. Gaz et électricité. S'adresser à l'Office d'Optique PERRET-PÉTER, Epancheurs, No 9.

Séjour d'été

A louer, pour la saison, le rez-de-chaussée du Château de Fenin, complètement meublé. S'adresser à Mme Châtelain-Bellenot, Téléphone 378, Monruz p. Neuchâtel.

A louer, tout de suite, un logement de 2 chambres et dépendance. S'adresser faubourg de l'Hôpital 44.

A LOUER à la Tourne

dès le 1er juin, à proximité de l'Hôtel, pour 2 à 4 mois, un logement avec cuisine. S'adresser à Arnold Perrin, La Tourne s. Rochefort.

CHAMBRES

Chambre avec pension. Faubourg du Lac 3, 2me, à dr. c. o.

Belle chambre meublée, au soleil. Parcs 37. c. o.

A louer chambre meublée. Place d'Armes 8, 3me.

Chambre meublée à louer. On prendrait aussi

PENSIONNAIRES

Gibraltar 10, rez-de-chaussée.

Demandes à louer

Local industriel

est demandé à louer, à Peseux ou Corcelles, pour époque à convenir. Faire offres écrites sous E. B. 384 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche, pour le 1er juin, à proximité du lac, belle grande

chambre meublée

pour demoiselle. Adresser les offres à Albert Bertholet, technicien-dentiste, Trésor 9.

JEUNE FILLE travaillant en ville cherche

CHAMBRE

avec ou sans pension, dans bonne famille. Ecrire sous chiffres E. E. 383 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à louer en Ville ou à partager

UN GARAGE

pour une automobile.

Demander l'adresse du No 378 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche, pour le 24 juin,

appartement

de 1 ou 2 chambres, aux Parcs, si possible, ou environs. Paiement d'avance si on le désire. Adresser offres écrites sous chiffres M. V. 358 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

FEMME DE CHAMBRE

Jeune fille présentant bien, sachant coudre et repasser, cherche place pour tout de suite. Serait disposée à aller en Suisse allemande. Pour renseignements, s'adresser Faubourg du Crêt 14, Neuchâtel.

Quelques jeunes filles

de 15 à 16 ans de la Suisse allemande

cherchent place

dans bonnes familles pour apprendre la langue française et le ménage. Gages appropriés. Offres à l'œuvre de placement de l'église bernoise : Robert Baumgartner, pasteur, **Vinelz** (près Cerlier). JH 10160 J

JEUNE FILLE

de la Suisse allemande cherche place dans une bonne famille pour apprendre la langue française. S'adresser Case postale 6424, Neuchâtel.

On cherche à placer

jeune fille

de 16 ans comme volontaire, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Petits gages désirés. S'adresser à M. Joseph Bossard, mécanicien, Nd.-Gerlafingen (Soleure).

On désire placer

jeune fille

de 15 ans, sortant de l'école, dans famille chrétienne avec enfants. Pourrait aider au ménage tout en apprenant la langue française. — Offres à Rob. Peyer, Hohlstr. 202, Zurich IV. Références, Rocher 30, 1er, Neuchâtel.

Jeune fille allemande, de bonne famille, sachant bien coudre et connaissant les travaux de ménage, cherche place de

femme de chambre

ou auprès d'enfants. Adresser offres à M. Charles Hübscher, Hôtel Eden, Zurich VIII.

Jeune fille

cherche place dans maison particulière, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — Adresser offres à A. Weber-Zwingli, Waedenswil.

Dame, 30 ans, connaissant l'allemand et le français, bonne cuisinière,

CHERCHE PLACE

dans maison bourgeoise ou comme gouvernante dans un hôtel. Gages à convenir. S'adresser pour renseignements à Mme Keller, coiffeur.

JEUNE FILLE

Suissesse allemande, 16 ans, de forte constitution, cherche place dans petit ménage soigné, pour le mois de juin, où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. S'adresser à M. Hefti, Pommier 1, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

cherche place pour se perfectonner dans les travaux de ménage. — S'adresser à Mme Andrist, Parcs 45.

PLACES

Famille bernoise, habitant Zurich, cherche jeune fille sérieuse comme

bonne à tout faire

Bons gages et bon traitement assurés. Envoyer offres s. v. p., à Mme Dr E. HODLER, Olgastrasse 6, Zurich I. JH12631Z

VOLONTAIRE

est demandée dans petite famille près de Berne. Occasion d'apprendre la langue allemande et les travaux d'un ménage soigné. Vie de famille. Petits gages. S'adresser Bellevaux, No 9, 1er.

On demande très bonne

CUISINIÈRE

pour pension d'étrangers du canton de Neuchâtel. Entrée à fixer.

Demander l'adresse du No 380 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une bonne famille de la ville cherche, pour sider dans la cuisine et dans d'autres travaux du ménage,

UNE JEUNE FILLE

de 17 à 20 ans, de langue française.

Demander l'adresse du No 371 au bureau de la Feuille d'Avis.

EMPLOIS DIVERS

Pour tailleurs

Jeune tailleur actif et capable (faisant pièces de tous genres, grandes et petites),

CHERCHE PLACE

où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Offres à M. Jean Keller, Pantli, Schaffhausen. J. H. 12641 Z.

Jeune homme, 19 ans, au courant des travaux agricoles et des soins à donner au bétail,

cherche place

tout de suite, chez agriculteur de la contrée. Pour renseignements, s'adresser par écrit, « Aux Cerisiers » s. Colombier.

Jeune fille de 17 ans, ayant suivi les classes secondaires et l'Ecole de commerce, cherche place dans

commerce ou bureau

pour se perfectionner. Frieda Felber, Schwadernau p. Bienne.

Un jeune garçon

connaissant les travaux agricoles, pourrait entrer tout de suite chez Georges Aeschlimann, agriculteur, à Engollon. S'y adresser.

Une personne dans la quarantaine, en bonne santé, désire trouver emploi dans

COMMERCE

pour le service. Connaissance des 2 langues. Références très sérieuses. Offres écrites sous B. M. 374 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une bonne famille d'Alsace cherche une

demoiselle

de bonne famille et de bonne éducation, bien au courant des affaires de ménage, pour aider la maîtresse de la maison dans les soins du ménage et pouvant la représenter en cas de besoin. Adresser les offres écrites en joignant si possible une photographie, à A. B. 379 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande, pour tout de suite, un

vacher

S'adresser Eugène Miéville, Châtillon s. Bevaix.

Jeune homme

robuste, 18 ans, de la campagne, cherche place pour apprendre la langue française, chez agriculteur ou dans un hôtel. Gages demandés: 40 à 50 francs par mois avec chambre et pension. Pourrait entrer tout de suite. — Offres à Otto Hirschi, Gretzenbach (Soleure).

Sténo-dactylo

est demandé dans un bureau des environs de Neuchâtel. Offres détaillées avec références par écrit, sous chiffres D. F. 386 au bureau de la Feuille d'Avis.

PERDUS

PLUME-RÉSERVOIR

trouvée. 24, Beauregard, Cormondrèche.

A VENDRE

Les bicyclettes de fabrication anglaise, marque

„Premier"

sont des machines d'une bienfacture et solidité de toute garantie et d'un prix très avantageux.

Vélos occasion

Peugeot, Cosmos et autres marques, remis en bon état, depuis 80 francs.

Une magnifique « Condor », neuve, à prix réduit.

Ch. ROLAND, Serrières.

Potagers

No 12 et 13, avec bouilloires, en très bon état. Metzger, Serrurier, Evole 6. c. o.

Divan-lit

en bon état à vendre. Parcs 44, 1er étage.

Pour cas imprévu, à vendre un

buffet de service

bois dur neuf. Pourtalès 6, 1er, à droite. c. o.

Demandes à acheter

Mme E. Linder

A la VENDANGEUSE !!

se recommande à sa bonne clientèle pour les revues de printemps. Se recommande pour tous objets. — Tél. 13.49.

On cherche à reprendre bon

MAGASIN DE CIGARES

ou autre, éventuellement gérance. Paiement comptant. S'adresser par écrit, sous chiffres N. B. 389, au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Leçons de français et d'allemand

Ecrire sous P 1176 N à Publicitas, Neuchâtel. P 1176 N

W. JAQUES SAGE-FEMME

Parcs 48

Mesdames !

En une séance nous vous rendons vos cheveux

indéfrisables

Maison LÜTENEGGER & SCHALLENBERGER

PREMIER-MARS 20

(vis-à-vis de la Rotonde)

Leçons d'anglais

Miss Rickwood a repris ses leçons. Place Piaget 7. 3me.

ÉCHANGE

On cherche à placer en échange un garçon de 15 ans contre un garçon ou une jeune fille du même âge, où ils auraient l'occasion réciproquement de suivre les écoles. Adresser offres à A. Weber-Zwingli, Waedenswil.

Quelques

cases frigorifiques

pour bouchers, charcutiers, marchands de légumes, etc., sont encore à louer au Dépôt de la Brasserie du Cardinal, en gare Neuchâtel.

Personne

se charge de prendre du linge à laver à la maison. Louis-Favre 26, rez-de-chaussée.

Chambre et pension sont offertes à dame âgée désirant faire un

séjour de campagne

de quelques mois. Bonne pension et soins assurés. Jolie situation, verger. S'adresser par écrit sous B. L. 381 au bureau de la Feuille d'Avis.

On prendrait des

enfants à garder

pendant la journée : bons soins assurés. S'adresser rue du Château 17, Peseux.

BANQUE BERTHOUD & Cie

NEUCHATEL

FONDÉE EN 1850

CARNETS DE DEPOTS

Comptes-courants à vue et à termes fixes
Intérêt avantageux

GARDE DE TITRES

Location de compartiments de coffres-forts
Ordres de bourse
Encaissement SANS FRAIS de coupons et titres suisses remboursables

CHANGES

Sur demande envoi sans frais de notre cote journalière

CHÈQUES. LETTRES DE CRÉDIT

Leçons de Chant

Méthode Italienne

Mme BEINER-DUBOIS

Rue de Corcelles 12, PESEUX

AVIS

J'avise mes amis et connaissances, ainsi que le public en général, que j'ai repris

l'Hôtel de Commune, à Fenin

Par des marchandises de 1re qualité et un service avenant, j'espère mériter la confiance que je sollicite. **Ch. LUTZ.**

Séjour d'été agréable

Restauration à toute heure. Vins du pays et étrangers.

CONFÉDÉRATION SUISSE

EMPRUNT 6 %

des chemins de fer fédéraux pour l'électrification 1921 de fr. 100,000,000.— à dix ans

Prix d'émission **le pair**

Les souscriptions sont reçues sans frais aux guichets de la

Société de Banque Suisse

NEUCHATEL

du 18 mai au 2 juin 1921

THÉATRE DE NEUCHATEL

Lundi 23 mai à 20 h. 15

UN SEUL RÉCITAL DE CHANT donné par M.

CARLO BERTOSSA

Ténor de l'Opéra de Monte-Carlo et de l'Opéra-Comique de Paris

Au piano : M. Frédy Prokesch

Prix des places : Fr. 5.—, 3.— et 2.—.
Location chez Fœtisch frères et le soir au Théâtre.

Foire de Boudevilliers

Mercredi 25 mai, à Boudevilliers, au collège, dès 13 h. ½, VENTE avec BUFFET en faveur de la RESTAURATION DU TEMPLE. Le soir, à 8 h., séance de prestidigitation. Buffet.

Dimanche 22 mai, dès 14 h.: Exposition des objets destinés à la vente, entrée fr. 0.30. Buffet. — A 15 h., CONCERT donné par Mlle SCHLÉE, cantatrice, entrée fr. 1.50.

AULA DE L'UNIVERSITÉ

Lundi 23 mai, à 8 ½ heures du soir

CONFÉRENCE EN LANGUE FRANÇAISE

sous les auspices de la

Société Dante Alighieri de Neuchâtel

LE 6me CENTENAIRE DE LA MORT DE DANTE ALIGHIERI

donnée par le célèbre professeur

Père Semeria de Florence

en tournée mondiale

PRIX DES PLACES : Premières numérotées, Fr. 2.50; secondes numérotées, Fr. 2.—; galeries, Fr. 1.50.

Billets à l'avance chez le concierge de l'Université, et, le soir, à l'entrée.

Le bénéfice de la soirée sera partagé par moitié aux orphelins de guerre et à l'Hôpital de la Providence de Neuchâtel.

A l'occasion de la Conférence Internationale des Amies de la Jeune Fille, à Neuchâtel,

Il y aura:

1. **LUNDI 23 MAI,** à 20 ¼ h., à la Grande Salle des Conférences, une conférence publique et gratuite pour jeunes filles, donnée par Mme CURCHOD-SECRETAN, de Vevey; sujet: SOLIDAIRES.
2. **MARDI 24 MAI,** à 20 h., au Temple du Bas, conférence publique et gratuite de M. Alex. MOREL, pasteur à Berne; sujet: AUBE NOUVELLE.
3. **MERCREDI 25 MAI,** à 20 ½ h., à la Collégiale, concert d'orgue public et gratuit.

N. B. — L'entrée par le grand porche est réservée aux Amies de la jeune fille; entrée pour le public par les deux portes latérales.

A l'issue des deux conférences et du concert, collecte pour couvrir les frais.

Les séances de la Conférence internationale (Grande Salle des Conférences) sont exclusivement réservées aux Amies de la jeune fille, sauf celle de mercredi 25 mai, à 14 h., qui est publique.

CONCOURS

relatif à la construction de chemins forestiers

Le Département de l'Agriculture met au concours la construction d'un chemin forestier de 465 mètres de longueur, et de 323 mètres de correction concernant la régularisation des profils, l'élargissement et l'empierrement du chemin de la Combe-Jaquet, dans la forêt cantonale de Dame Othenette.

Les entrepreneurs disposés à soumissionner ces travaux peuvent prendre connaissance du cahier des charges et des profils, auprès du Département de l'Agriculture à Neuchâtel, ou au bureau de l'Inspecteur des forêts du 2me arrondissement, tous les jours à partir de 18 heures.

Les soumissions, envoyées sous pli fermé et portant la mention « Soumission : Chemins de Dame Othenette » seront reçues par l'Inspecteur des forêts, à Areuse, jusqu'au samedi 28 mai, à midi.

Pour visiter les tracés, prière de s'adresser au Garde-forestier cantonal : Jules Béguin, à Montézillon.

Areuse, le 19 mai 1921.

L'Inspecteur des forêts du 2me arrondissement.

Bonne pension

pour messieurs, entière ou partielle. Ed. STOLL, Pommier 10.

Raccommodage parfait

de bas fins - Système breveté

En envoyant 3 paires usagées, on reçoit 2 paires réparées ou les 3 paires avec tissu neuf, laine ou coton. Ne pas couper les pieds. Echantillons visibles aux dépôts: Mme Weber, avenue 1er-Mars 16, Neuchâtel, Mme Haenni, 24, rue Martenet, Serrières (Neuchâtel).

Cartes deuil en tous genres à l'imprimerie du journal.

On prendrait une

vache en estivage

pour son lait, chez H. Schertenleib, Chaumont.

Remerciements

Monsieur et Madame Paul MOSER, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés d'affection et de sympathie pendant les jours d'épreuves qu'ils viennent de traverser.

Cornaux, le 20 mai 1921.

LES GAMINES DE PARIS

Tous les soirs au **PALACE**

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PAM

PAR 30

LA BARONNE HUTTEN

Quant à elle, le fait de ses fiançailles avec une femme de trente ans, au moins autant que les nombreux discours de lui qu'elle a lus à son grand-père, l'ont amenée tout naturellement à le classer parmi les « vieux ».

— Vous n'êtes pas plus vieux que ça ! se récrie-t-elle un jour, sérieusement étonnée parce qu'il a dit incidemment dans la conversation qu'il a quarante-trois ans.

Et comme il tient bon :

— Vraiment ? C'est extraordinaire. J'aurais juré que vous étiez plus âgé que M. Burke, et il a quarante-trois ans lui aussi.

— Qui est M. Burke ? Est-ce le fameux milliardaire qui vient d'acheter le rubis de lady Rosedale ?

— Le rubis de... C'est lui qui l'a acheté ?

Une flamme rapide sillonne son fin visage. Elle est sûre que si Burke a acheté ce bijou princier, c'est dans l'espoir de l'offrir en bague de fiançailles à une petite personne qu'elle connaît bien.

— Il est Australien, dit-elle; c'est un de nos meilleurs amis.

— Il doit être effroyablement riche; il a payé ce rubis quatre cent mille francs...

Pam se tait un instant. Quel malheur, vraiment, qu'elle ne puisse pas s'éprendre de lui. Il est si bon garçon, si gentil et si bel homme!... Mais pour si regrettable que soit la chose, elle n'en existe pas moins; elle ne pourra jamais aimer Burke.

VIII

Avril a passé, la seconde quinzaine de mai commence et Pam est toujours à Torpington. Elle a fait un court séjour à Londres pour commander ses robes et les essayer, visitant les musées entre temps et s'offrant le plaisir de quelques grands concerts. Puis elle est revenue chez l'ex-femme de son père, au grand déplaisir de Pilgrim.

— Comptez-vous passer là toute votre vie, miss Pam ? demande-t-elle un jour à bout de patience. Vos parents sont à Paris et il serait plus naturel...

— Je n'aime pas Paris, vous le savez bien, et, comme je suis moins fière que vous, je m'accommode très bien de vivre ici.

Mais quand la fidèle servante est sortie en grommelant, Pam s'avise soudain que si Peel n'habitait pas Torpington elle serait partie depuis longtemps et que, somme toute, le fiancé d'Henriette est un homme charmant.

Celui-ci va de mieux en mieux et sa conversation devient plus intéressante à mesure que sa santé devient meilleure. De longues heures passées en tête-à-tête, dans le vieux parc ou dans la bibliothèque, ont établi entre eux une affectueuse intimité.

— Quelle originale petite nature vous êtes, Pam, lui dit-il un jour; je me demande parfois si je ne dois pas uniquement à votre esprit et à votre gaieté d'être sorti sain et sauf de cette affreuse crise morale ?...

Pam rit.

— Vous avez du moment vous savez ! Je me souviens toujours de l'impression que vous m'avez faite quand je vous ai vu pour la première fois chez mon grand-père. Vous paraissiez si austère, si froid et si fort... à ce moment-là.

— Puis-je savoir pourquoi vous appuyez avec une si désobligeante conviction sur ce « à ce moment-là » ? Vous ai-je déçue ?

— Pas précisément. Mais un homme malade est plus ou moins un enfant... et même une très jeune fille peut se sentir vieille et maternelle auprès de lui.

— En un mot, l'intimité a tué mon prestige.

— Non, mais pourtant... elle a atténué un peu le respect.

Elle a sorti une lettre de sa poche en parlant. Elle la lui passe.

La lettre est d'Evy, et ses lamentations sur la cruauté de son grand-père, touchant ses affaires de cœur avec Morban, amène ce jour-là une discussion intéressante entre les deux amis. Pam dit son indignation contre la mollesse et la lâcheté des deux amoureux de Monk-Yoland; Peel s'amuse à la pousser un peu :

— Seriez-vous vraiment si audacieuse si vous étiez à la place de votre cousine ?

— Pourquoi pas? Mais personne n'interviendra jamais dans mes affaires de cœur, alors...

— Votre grand-père, pourtant, a bien le droit de s'occuper de votre avenir au même titre que de celui de miss Marx...

— Pas le moins du monde ! Nous avons nos pères et mères l'une et l'autre. Mon grand-père n'est qu'un vieux tyran, après tout. Regardez-le, en ce qui me concerne, il ne veut même pas répondre à mes lettres, si gentilles qu'elles soient, parce que j'ai refusé, une seule fois, de lui obéir !

— Et s'il voulait un jour vous empêcher d'épouser l'homme de votre choix ?

— Je ne pense pas qu'il en ait jamais l'occasion. Je ne crois pas au mariage.

Peel la regarde, se demandant si elle a parlé sérieusement.

— Quel enfantillage ! Puis-je au moins vous demander pourquoi ?

Et comme elle reste un instant sans répondre et paraissant regretter d'avoir parlé :

— Vous croyez à l'amour, pourtant ? Je me souviens encore de vos idées sur la vie des amoureux en Arcadie.

— Naturellement, oui, je crois à l'amour. Comment pourrais-je n'y pas croire ! Si vous connaissiez papa et maman vous ne songeriez même pas à me poser cette question.

— Eh bien ! alors ?... Pourquoi pas l'amour dans le mariage.

— Parce que l'amour emprisonné dans le mariage me paraît, à moi, rétréci, amoindri, soumis à des complications plus ou moins conventionnelles et inutiles, parce qu'il s'endort dans une sécurité presque toujours trompeuse pour l'un des deux — comme il est arrivé pour Mme de Vaucourt, la pauvre Mme Kennedy et tant d'autres. Et puis ne pensez-vous pas que le seul fait d'avoir juré de persister toute sa vie dans les mêmes sentiments suffirait à donner envie d'en changer ? Ne riez pas, essayez seulement d'entrer dans une église pour jurer de poursuivre de votre haine — votre vie durant — le pire de vos ennemis et vous verrez qu'avant même d'avoir refranchi le seuil du lieu saint vous penserez qu'il n'est pas, somme toute, si haïssable.

Ce n'est qu'une boutade, la boutade d'une enfant absolument ignorante de la vie normale et élevée d'une façon toute spéciale et Peel ne veut pas la prendre au sérieux.

Mais Pam ne rit pas.

— Non, voyez-vous, M. Peel, les gens qui s'aiment vraiment n'ont pas besoin de se faire des promesses.

— Vous n'êtes pas la première à soutenir cette théorie, petite révoltée, mais elle ne résiste pas à l'analyse basée sur l'expérience. Les lois qui régissent la civilisation ont été sagement conçues. Pensez que s'il n'y avait pas de mariage, il n'y aurait pas d'ordre social, pas de famille, pas de...

D'un geste averti qui amuse son interlocuteur bénévole, Pam écarte les arguments connus :

— Si lady Ward n'avait pas été mariée, je suis sûre qu'il ne lui serait jamais venu à l'esprit d'aimer, ni même de remarquer cet affreux capitaine Benstock ! Et pour tout dire, un seul oiseau dans le bois vaut mieux que dix oiseaux en volière !

Peel éclate de rire, surpris, après coup, comme cela lui arrive souvent, de s'être laissé entraîner à discuter un sujet de cette sorte avec cette gamine.

— Et qu'arrive-t-il, s'il vous plaît, jeune philosophe, quand l'un des deux amis en liberté se trouve seul mécontent de son sort et abandonne l'autre ?

— Comme la pauvre Mme Kennedy ? Eh bien ! vous voyez, elle est parfaitement heureuse, et père aussi !

Peel n'a pas pensé à ce cas très particulier.

— Mrs Kennedy est une pauvre cervelle et vous conviendrez bien qu'il n'y a pas — Dieu en soit loué ! — beaucoup de femmes de son style ? Quant à vos parents, ils constituent cette fameuse exception qui doit toujours, dit-on, confirmer une règle. Ils sont, je vous assure, à peu près seuls dans leur cas... Je n'ai jamais entendu parler d'une union comme la leur sans apprendre tôt ou tard qu'elle a mal tourné

(A suivre.)

Reproduction autorisée pour tous les journaux

POLITIQUE

Le désaccord de l'Entente

La note de lord Curzon

PARIS, 21 (Havas). — Le gouvernement français a reçu la note remise hier par lord Curzon à l'ambassadeur de France à Londres et relative à la Haute-Silésie.

La réponse de la France

LONDRES, 22 (Havas). — L'ambassadeur de France a remis samedi soir au Foreign-Office, une note sur la Haute-Silésie.

Cette note dément tout d'abord brièvement que la situation soit en danger de s'aggraver en Haute-Silésie.

En raison de l'attitude des corps allemands, du renforcement constant de ces corps, de l'état d'esprit des ouvriers qui peut tourner au bolchévisme et des difficultés d'intervention entre le comité exécutif du mouvement polonais et les Allemands.

Elle établit ensuite qu'en conséquence, il serait nécessaire, dans l'intérêt des Alliés, d'intervenir conjointement auprès du gouvernement allemand afin que ce dernier mette à exécution les mesures qu'il a annoncées, et dans cette intention, d'inviter l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin à appuyer la démarche faite par l'ambassadeur de France, la grande quantité des éléments d'information justifiant cette action conjointe et réciproque.

L'attitude de M. Lloyd George

LONDRES, 21 (Havas). — Le «Morning Post» consacre un nouvel éditorial à la question silésienne et critique une fois de plus l'attitude de M. Lloyd George qui, dit-il, a soulevé la grave question de la future politique étrangère de la Grande-Bretagne, d'une manière et sur un ton peu dignes des hautes fonctions qu'il occupe et du grand empire dont il est le porte-parole.

L'opinion américaine

NEW-YORK, 20. — Au sujet de la déclaration de M. Lloyd George disant que l'opinion américaine est unanime à approuver son point de vue dans la question de Haute-Silésie, M. Stewart Davidson, président honoraire de l'American Defence Society, adresse à l'agence Havas le télégramme suivant :

« Le Premier britannique n'est ni qualifié ni autorisé pour parler au nom du public américain, les Etats-Unis ayant cessé d'appartenir à la couronne britannique depuis 1776. Le peuple américain est parfaitement capable d'exprimer lui-même son opinion et n'est pas ennemi de la France.

Le rôle des troupes françaises

Voici le relevé de quelques cas où les troupes françaises ont eu à intervenir par les armes contre les insurgés polonais de Haute-Silésie. On constatera, écrit le « Temps », que l'attitude des troupes françaises ne justifie pas précisément les reproches injurieux de passivité ou même de « disloyalty » qui leur ont été adressés.

Le 3 mai, à Kattovitz, les tanks français et un bataillon de chasseurs français font évacuer les rues et repoussent les insurgés hors de la ville.

Le même jour, à Kœnigshütte, un détachement de chasseurs français fait feu pour dégager un poste français cerné par les insurgés.

Le même jour, à Antonienhütte, des Landjæger qui étaient assiégés par les insurgés sont dégagés par une section française de mitrailleuses.

Le même jour encore, à Siemanowitz, le passage à niveau de Laurahütte est dégagé par les mitrailleuses du 15me bataillon de chasseurs français.

Le 4 mai, à Gross-Strelitz, les insurgés qui voulaient pénétrer dans la ville en sont empêchés par une batterie française d'artillerie et par une section française de mitrailleuses.

D'autre part, les troupes françaises ont fait un grand nombre de colonnes pour disperser les insurgés. Ceux-ci, suivant la tactique habituelle, tâchaient de faire le vide devant les colonnes et de se reformer ensuite.

Les troupes françaises ont également prêté appui aux troupes italiennes qui étaient aux prises avec les insurgés.

A Pless, un escadron du 12me hussards et une batterie du 1er groupe du 218me R. A. C. ont soutenu les Italiens qui se défendaient dans le château.

A Rybnik, où la situation était très compromise, elle a été rétablie par le 24me bataillon de chasseurs français.

A Ratibor, une compagnie du même bataillon est intervenue pour maintenir l'ordre.

Les Alliés et la Haute-Silésie

L'opinion française

PARIS, 20. — Encore quelques extraits de l'article que le « Temps » consacre aux dernières déclarations de M. Lloyd George, qu'il commente sévèrement.

« L'occupation de la Ruhr, la question de la Haute-Silésie ne sont que des prétextes. Il faut aller au fond. M. Lloyd George a prononcé des paroles graves quand il déclare que l'avenir du monde sera conditionné par d'anciennes ou de nouvelles amitiés.

» La France, après la victoire, comme pendant la guerre, s'est tenue rigoureusement aux anciennes amitiés et a conclu, comme garantie de sa sécurité future, le pacte d'alliance avec l'Angleterre et les Etats-Unis. Mais les choses ont été arrangées de telle sorte que la ratification anglaise est inexistante en l'absence de la ratification américaine.

» Survint la question de Haute-Silésie. Les Etats-Unis se tiennent à l'écart, ne voulant pas être entraînés dans des complications européennes. Quant à M. Lloyd George, signataire du pacte, il ne veut pas que nous entrions dans la Ruhr, si l'armée allemande entre Haute-Silésie.

» Alors, en entendant M. Lloyd George parler d'amitiés nouvelles, nous nous demandons ce qui s'est passé et constatons ceci :

» En face des Allemands, qui n'ont plus ni flotte, ni colonies, les soldats français montent la garde devant les intérêts britanniques que le traité de Versailles a satisfaits pleinement. On demande aux Allemands de payer. A cela, ils répondent qu'il ne peuvent pas, n'ayant plus rien sur mer, ni outre-mer, et quand la France veut prendre des gages, M. Lloyd George s'y oppose, car l'Allemagne étant redevenue une puissance continentale, il faut cultiver son amitié, car on pourrait avoir besoin d'elle en Russie ou contre la Russie.

» Aussi la France est-elle condamnée à se quereller avec les Allemands, parce qu'elle est seule à lui imposer le respect du traité. Elle porte le poids de toutes les rancunes héréditaires, mais elle n'a pas les principaux bénéfices de la guerre. Elle est haïe en raison de ce que les autres ont encaissé et est paralysée quand elle veut se servir elle-même. On comprend que les Etats-Unis n'aient pas voulu partager avec nous, en ratifiant le pacte d'alliance, le rôle ingrat que nous jouons sur le Rhin. »

Le « Temps » conclut que la France ne doit pas subir indéfiniment la politique de M. Lloyd George, car celui-ci excelle à diviser les uns contre les autres tous les peuples du continent. « Ne saurons-nous pas les unir ? » demande-t-il.

Allemagne

La contrebande des armes

BERLIN, 20. — La « Freiheit » signale que le conseil ouvrier de la gare de Dresde, en procédant au contrôle de 10 caisses à destination de la Haute-Silésie et déclarées comme contenant des vivres, a découvert qu'elles renfermaient des armes, des munitions et des casques.

En même temps était arrivé en gare un train de Munich transportant en Haute-Silésie un millier de membres de l'Orgesch. Une discussion s'engagea avec les cheminots, et, pendant ce temps, une partie des occupants s'empara des caisses et des munitions se trouvant sur le quai, malgré les protestations du conseil ouvrier dont un des membres fut malmené.

FRANCFORT, 20. — Selon le «Volksfreund», de Carlsruhe, on a découvert les traces d'une organisation réactionnaire dans le territoire badois. Un envoi déclaré comme étant du maïs a éveillé les soupçons du personnel ferroviaire, qui s'est rendu compte que cette expédition était composée en réalité d'une certaine quantité de fusils et de munitions destinés aux propriétaires de biens-fonds des environs. Cette organisation aurait des ramifications jusqu'en Wurtemberg.

Italie

Fascisme et irrédentisme

Le scrutin du 15 mai a eu pour effet, dit le « Journal de Genève », de mettre mieux en lumière le rôle joué par le fascisme. Celui-ci, en effet, ne constitue pas une doctrine politique nouvelle. Il est l'expression, simplement, d'une réaction momentanée de l'instinct de conservation national et social. Mais il n'apporte aucun programme positif. Les fascisti, il est vrai, nourrissent certais projets de réforme sociale et c'est à ce titre qu'ils ont envoyé quelques-uns des leurs à la nouvelle Chambre. Toutefois ceux-ci ne formeront pas en réalité un groupement parlementaire distinct et l'on peut affirmer qu'une bonne partie des candidats bourgeois qui l'ont finalement emporté doivent leur succès à l'appui qu'ils ont rencontré auprès des organisations fascistes.

Mais, une fois encore, le fascisme n'est pas un parti. Né d'une explosion du sentiment populaire, il ne constitue pas une organisation propre et ne saurait survivre très longtemps aux causes qui ont provoqué son apparition. Ce fut, si l'on veut, une mobilisation spontanée des forces jeunes et actives contre les éléments de sabotage et de décomposition, une sorte de croisade populaire. De là d'ailleurs ce manque absolu de direction et de discipline, cette surexcitation croissante et ces excès qui ont compromis un peu partout la saine évolution du mouvement...

Les résultats toutefois n'en sont pas moins acquis. Le fascisme aura fait époque dans l'histoire de l'Italie. En quelques mois, il a eu raison des fauteurs de révolution et mis fin à l'état de choses instauré dans le pays par les Bombacci, les Misiano et autres fanatiques de l'évangile moscovite. Actuellement encore, il monte la garde au pied du drapeau. Mais le jour où un gouvernement se sera constitué qui, rompant avec l'éclectisme dangereux et l'attitude contemplative de M. Giolitti, aura véritablement repris le pouvoir en main, son intervention deviendra inutile et il s'éteindra de lui-même...

Vis-à-vis des fascistes, la Chambre italienne, spectacle assez paradoxal, verra s'asseoir les représentants des Slaves et des Allemands. Car l'Italie va faire, cette fois-ci à son propre détriment, l'expérience de l'irrédentisme. Face à M. Salandra, qui persiste à proclamer envers et contre tous les droits de l'Italie sur la côte dalmate, se dresseront les six Slovènes et les quatre Allemands incarnant la volonté nationale des populations annexées. Et les événements qui se sont produits au cours de la campagne électorale prouvent que, là encore, le travail en commun n'ira pas sans peine. Ici aussi l'Italie aura besoin d'un gouvernement fort et qui unisse la modération à l'autorité.

Scandale militaire

Un grave scandale militaire a éclaté à Florence : après une sévère enquête ordonnée par le ministre de la guerre sur les indélicatesses commises dans l'emploi d'argent de l'Etat, le juge d'instruction a ordonné des poursuites contre le général Segre, chef de la mission militaire italienne en Autriche, et de treize officiers (colonels, majors et capitaines) appartenant à ladite mission. Quelques arrestations ont déjà été opérées ; les officiers inculpés protestent de leur absolue innocence.

Roumanie

Contre les communistes

BUCAREST, 20. — Malgré le refus du gouvernement, le parti communiste roumain s'était réuni en congrès à Bucarest, pour décider de son adhésion à la IIIme Internationale. Après trois jours de débats, le congrès vota, par 432 voix, l'adhésion sans réserve. 111 congressistes votèrent l'adhésion sous réserves.

Dès que ce résultat fut connu et surtout après les déclarations répétées de la plupart des délégués, disant que le parti communiste roumain ne doit reculer devant aucun moyen pour renverser l'ordre actuel et proclamer la révolution, le gouvernement, résolu à mettre un terme aux menées bolchévistes et anarchistes, décida, après délibération en conseil des ministres, l'arrestation en masse des communistes. Le bâtiment où le congrès tenait ses assises fut cerné par la gendarmerie et le chef de la sûreté, accompagné d'une escouade d'agents, procéda à l'arrestation de 74 membres les plus avancés du congrès, parmi lesquels cinq députés du petit groupe communiste de la Chambre. Tous furent conduits à la prison de Vacareschti. Ils sont accusés d'attentat contre la sûreté de l'Etat et seront renvoyés devant une cour martiale.

La presse roumaine tout entière, à l'exception de quelques journaux extrémistes, approuve sans réserve l'acte du gouvernement.

Pologne

Une résolution de la Diète

VARSOVIE, 21 (Havas). — A la séance d'hier, la Diète a adopté à une très forte majorité une résolution sur la question de la Haute-Silésie. Après avoir fait l'historique de la question depuis la fin de la guerre mondiale, la résolution constate que le peuple polonais s'est loyalement soumis au plébiscite, convaincu que le vote exprimé dans les districts par la majorité des voix déciderait irrévocablement de leurs attributions nationales. Le résultat du plébiscite a tracé une ligne précise de démarcation pour le territoire où la majorité des districts s'est prononcée pour la Pologne, renforçant ainsi le droit naturel de la population polonaise de s'unir avec la patrie sur la base des droits fixés par le traité de Versailles.

C'est pourquoi la nouvelle que ce territoire était menacé d'un nouveau retour sous le joug prussien a été ressentie comme une grande injustice. Le peuple a pris les armes pour montrer au monde civilisé tout entier qu'il préfère la mort au retour de cet esclavage dans lequel il a toujours vécu depuis 150 ans.

La résolution confirme la déclaration des 10 et 18 mai, disant que le gouvernement et le peuple polonais s'appuient fermement sur le traité de Versailles. Dans la suite, la Diète a exprimé la conviction que le gouvernement français veillera à la stricte exécution du traité, d'accord avec le résultat du plébiscite, et établira bientôt la paix dans les territoires troublés.

La Diète a finalement clôturé sa séance en exprimant l'espoir que les habitants de la Haute-Silésie ne nuiront pas à l'amitié traditionnelle.

Perse

Les Persans veulent être maîtres chez eux

LONDRES, 21 (Havas). — Le correspondant du « Times » à Téhéran signale que le gouvernement persan a annulé les concessions accordées à une compagnie de transports anglaise. Cette annulation, ajoute le correspondant, est un défit direct jeté aux intérêts commerciaux britanniques.

ETRANGER

La fin du « New Hampshire ». — Le 5 juin 1916, au cours d'une tempête effroyable, le croiseur anglais « New Hampshire » qui emmenait Lord Kitchener en Russie fut coulé au large des Orcades à la suite d'une explosion. Sur les 800 hommes qui le montaient, 12 seulement furent recueillis. L'enquête faite en Angleterre avait établi que le croiseur avait touché une mine probablement détachée par l'ouragan.

Or, on mande de Berlin que l'amirauté allemande aurait trouvé la clé du mystère entourant ce désastre qui coûta la vie à Lord Kitchener. Il paraîtrait que, le 29 mai 1916, le sous-marin allemand W. 75, commandé par le lieutenant Kurt Veitzen, aurait posé 34 mines aux environs de l'endroit où disparut le «New-Hampshire». Les Allemands ajoutent que quatre jours après un dragueur de mines anglais fut coulé par un de ces engins. Lord Jellicoe n'aurait pas su la chose, ou n'y aurait pas fait attention, puisque le croiseur reçut l'ordre de passer à l'ouest des Orcades où l'on ne croyait pas que les sous-marins allemands avaient opéré.

De la théorie à la pratique. — Le contrôle ouvrier, une des revendications les plus chères aux socialistes de toutes les Internationales, vient d'être repoussé énergiquement par un journal socialiste français bien connu, qui aurait dû, semble-t-il, prêcher d'exemple.

En effet, on annonçait, l'autre jour de Paris, que le personnel du journal « Le Populaire », quotidien socialiste du matin, demanda l'institution du contrôle ouvrier sur l'activité du journal. Cette demande a été repoussée nettement : les camarades Maurin et Paoli ont déclaré que le « conseil d'administration étant le seul responsable, il doit être le seul maître. Donc, tant que nos collaborateurs ouvriers ne s'engagent pas à supporter les responsabilités d'un déficit éventuel — ce qui n'est point le cas — leur demande est absolument illogique. »

Ce point de vue du patron qui, seul responsable, entend être maître chez lui, a été trop souvent combattu par le « Populaire » et ses congénères pour qu'il ne soit pas indiqué de relever, une fois de plus, que dès que leurs intérêts sont en jeu, les socialistes n'ont rien de plus pressé que de s'en tenir aux bons vieux principes de l'ordre social qu'ils feignaient jusqu'alors de mépriser.

Reconnaissance administrative. — En 1917, aux jours critiques de la première tentative de Lénine, une comtesse russe, qui était la fille d'un grand ami de la France, et qui eût elle-même tout fait pour la servir, consentit à prêter à la mission militaire française à Moscou, alors démunie d'argent, cent cinquante mille roubles ; c'était une belle somme en ce temps-là.

Mais les événements se précipitèrent ; la mission française dut partir ; la comtesse eut son mari fusillé, ses biens confisqués, et fut elle-même jetée en prison.

Elle a pu cependant s'enfuir de Russie, il y a quelques mois. Elle arriva en France, ruinée, et demanda au gouvernement le remboursement de son prêt à la mission militaire française.

Le ministère des affaires étrangères ne nia point la dette, et fit savoir l'autre jour à la comtesse qu'il tenait à sa disposition quinze cents francs, représentant, au cours actuel, les cent cinquante mille roubles prêtés en 1917. Il poussait même la générosité jusqu'à ajouter à cette somme un secours de 1000 francs.

L'appel des banquiers anglais

Les journaux ont annoncé que vingt-cinq des principaux banquiers anglais ont jugé utile, — ainsi que le firent il y a un siècle les marchands de Londres, — de rappeler au Parlement britannique les principes dont dépend la prospérité commerciale. Nous reproduisons ici, d'après le « Morning Post » une partie de leur argumentation :

Il est aussi certain aujourd'hui qu'il y a cent ans que le commerce étranger conduit à la richesse et à la prospérité une nation en la mettant à même d'importer ce que d'autres nations sont le mieux aptes à fournir et d'exporter en contre-valeur les articles qu'elle est en situation de produire ; que l'absence de restrictions se traduit par une plus grande extension de commerce étranger et l'application la meilleure du capital et de l'industrie ; que la maxime d'acheter au marché le moins cher et de vendre au marché le plus cher, observée par chaque marchand pour ses propres affaires, est la meilleure règle de commerce de toute la nation.

La politique consistant à essayer d'exclure la production des pays étrangers dans le louable but d'encourager la nôtre ne peut pas accroître la mesure de notre commerce ni le nombre total des travailleurs. Elle peut fort bien, par contre, obliger les consommateurs, qui forment le gros de la population, à se restreindre pour la qualité et la quantité de leurs achats. L'importation de marchandises étrangères ne diminue pas l'activité de notre peuple parce que ces marchandises ne se peuvent payer que par le capital et le travail britanniques. Les avocats du système des restrictions ne sont que trop enclins à perdre de vue cette vérité élémentaire que les nations ou plutôt les individus dont se composent les nations achètent des produits étrangers parce qu'ils en ont besoin, — non point pour favoriser l'étranger, mais pour leur propre profit, — et qu'ils paient ces produits en produisant à leur tour les marchandises dont l'étranger a besoin. Nous ne pouvons limiter les importations dans notre pays sans limiter notre commerce d'exportation et porter par là-même un énorme coup au trafic dont notre royaume insulaire dépend principalement.

Le commerce, c'est l'échange. Aucune nation vivant du commerce avec les autres ne prospérera à moins que celles-ci ne prospèrent aussi. Nous avons présentement de grands stocks de marchandises; nous sommes prêts à en manufacturer davantage. On en demande beaucoup au dehors et d'une manière pressante. Mais le trafic continental étant paralysé — en partie à cause des barrières restrictives que les nouveaux Etats ont dressées entre eux — ceux qui voudraient acheter nos produits n'ont pas le moyen de payer ce dont ils ont besoin. Il nous faut créer le commerce qui nous est nécessaire en encourageant l'exportation des nations continentales chez nous. Car ce n'est que par les exportations qu'elles seront en mesure de rétablir leur crédit et de trouver des fonds pour le paiement de leurs dettes.

Cela étant, nous croyons que tous les expédients pour contrôler et entraver les importations dans notre pays, qu'ils consistent en permis, en tarifs ou en toutes autres mesures, ne peuvent que nuire aux changes continentaux et empêcher le rétablissement naturel du commerce. Une législation de cette nature peut profiter à quelques industries choisies, mais elle n'aura pour résultat général que d'arrêter notre production totale et d'amener les prix de revient à un niveau rendant toujours plus difficile aux commerçants britanniques de concourir avec les autres sur les marchés du monde.

En qualité de banquiers, nous sommes comme tels sans attaches politiques ou de parti. Mais dans l'intérêt de l'industrie et du commerce britanniques, actuellement menacés par des appréhensions que ce serait une profonde erreur de négliger, nous désirons élever une respectueuse protestation contre toute restriction commerciale tendant à diminuer les ressources de l'Etat.

***

Cette protestation des banquiers anglais et les considérations dont ils l'appuient devraient trouver de l'écho partout et non seulement dans l'Empire britannique.

SUISSE

BALE. — Vendredi matin, les participants à la conférence de l'industrie du textile ont visité le nouveau port du Rhin près de PetitHuningue. Pour terminer le congrès, une excursion a eu lieu à Rheinfelden et à cette occasion, les usines hydrauliques d'Augst ont été visitées. Au dîner, des discours ont été prononcés notamment par MM. Rudolf Sarrasin, président de la Chambre du commerce de Bâle, et M. Connel, président de l'Institut du textile.

SOLEURE. — Le Conseil d'Etat a examiné ces derniers jours deux recours d'impôts contre les règlements de Soleure et d'Olten et a pris deux décisions importantes. Il a abaissé de 150 à 120 % la progression prévue par le nouveau règlement de Soleure et il a diminué de 2500 fr. à 2000 fr. la franchise d'impôt prévue pour minimum d'existence par le règlement d'Olten.

APPENZELL. — A la suite d'une collision avec un piéton, M. Gemperli, 49 ans, qui passait en bicyclette sur la route de Winkeln, a été projeté violemment à terre et s'est tué dans sa chute. Il laisse sept enfants, dont plusieurs en bas âge. Le piéton n'a eu aucun mal.

SCHAFFHOUSE. — Jeudi après-midi, une automobile appartenant à M. Quidort, droguiste à Schaffhouse, suivant la route de Räfz à Eglisau, roula, pour des causes inconnues, au bas du talus de la route et capota. Le chauffeur fut tué sur le coup. La femme du propriétaire eut le bras brisé tandis que le propriétaire et son fils n'eurent aucune blessure. Une enquête est ouverte au sujet des causes de l'accident, car on a pu constater qu'il n'y avait aucun défaut à l'automobile.

ZURICH. — Jeudi soir un orage de grêle s'est abattu avec violence dans les environs de Männedorf et d'Oetwil. Les grêlons étaient gros comme des noisettes et à certains endroits couvraient encore le sol vendredi. Le dommage causé aux cultures est très grand principalement à Oetwil.

LETTRE DE BALE

(De notre corresp.)

La dernière assemblée de notre Grand Conseil s'est passée très calmement, sans les escarmouches devenues quasi obligatoires.

Il y a bien eu quelques petites interpellations au sujet de notre théâtre par exemple, qui traverse comme ailleurs une crise aiguë, ne pouvant plus nouer les deux bouts, malgré la subvention de 300,000 fr. accordée par l'Etat. La dirction en demande aujourd'hui 400,000 et M. Schneider, toujours très généreux quand il s'agit des deniers publics, ne voit pas d'inconvénient à accorder ce petit supplément de 100,000 fr., à quoi s'oppose à juste titre les représentants bourgeois. Qu'on prouve d'abord que des économies ne peuvent plus être réalisées, et alors on discutera, mais le fait qu'avant la guerre on pouvait tourner avec 70,000 fr. de subvention donne à réfléchir !

La situation n'est pas brillante non plus pour notre orchestre, qui est obligé pour la même raison de se réorganiser. Heureusement que le cri d'alarme lancé dans les journaux ne rencontre pas de sourdes oreilles, et que petits et grands, malgré la dureté des temps, sont prêts à faire de leur mieux, pour permettre à cette institution comme par le passé, de nous rendre les longues soirées d'hiver le plus agréable possible. Du reste les Bâlois tiennent trop à leur éminent directeur, M. Hermann Suter, pour le voir partir éventuellement par suite de dissolution forcée de l'orchestre, et je sais de bonne source que les souscriptions de membres passifs de la future société de l'orchestre rentrent d'une manière réjouissante.

***

Depuis lundi passé nous avons le grand honneur de compter parmi nos hôtes les membres de l'institut textile de Manchester, qui rompt pour une fois avec la tradition de se réunir en Angleterre, et donne suite à l'invitation de la Chambre de commerce bâloise. La grande participation (plus de 140 membres), prouve que cet organe a eu la main heureuse en faisant son offre, et dans les milieux concernés, on lui sait gré de sa décision un peu hardie. Non seulement du côté de nos hôtes l'intérêt pour ce congrès, important sous tous les rapport, est grand, mais aussi de la part des autorités fédérales et cantonales, qui ont envoyé au banquet officiel leurs délégués, soit MM. Schulthess et Brenner.

Quel est le but de cette réunion : Echanger ses idées, communiquer les expériences faites au cours de ces dernières années, améliorer et créer de nouveaux procédés, et last not least, chercher le moyen pour travailler à meilleur compte. Est-il besoin de dire que ce contact personnel entre les deux groupements ne pourra que raffermir les relations déjà existantes ?

Quoique nombreux, plusieurs étant encore accompagnés de leur femme, nos visiteurs n'ont guère eu de moments de loisir. N'oublions pas que ce sont des « businessmen », qui avant tout veulent faire de leur mieux pour sortir du marasme actuel des affaires. Un jour était destiné à la visite de nos grands établissements chimiques, un autre aux discours prononcés par quelque grand industriel de la branche textile, où il nous est dit, que celle-ci compte un passé de 5000 à 7000 ans. Ce n'est pas ici la place pour suivre l'orateur à travers les siècles, il est à retenir pourtant que malgré les incontestables perfectionnements réalisés ces dernières années, il reste encore un vaste champ au développement et à la production des tissages de toute sorte.

C'est à cela que travaille constamment l'institut textile, à Manchester.

Du côté des fabricants suisses, on n'a pas manqué d'attirer l'attention de nos hôtes sur un fait qui touche tout particulièrement la ville de Bâle, c'est-à-dire la navigation sur le Rhin. Ce n'est pas seulement la Suisse que touche de près cette grosse question : l'Angleterre elle-même a tout intérêt à ce qu'on ne mette pas d'entrave à la libre circulation sur notre grand fleuve. L'échange de marchandises de toute sorte sera influencé énormément par les frais de transports, et la Grande-Bretagne ne peut rester indifférente aux décisions que semble vouloir prendre la France. Jamais un canal parallèle au Rhin ne pourra le remplacer, car il faudra des douzaines d'écluses sur un parcours de quelques centaines de kilomètres. Il n'est pas besoin d'être spécialiste en cette matière pour comprendre immédiatement que ce système aura comme cause inévitable une hausse des frais de transports.

Sachant qu'à nous seuls, nous ne serons guère entendus, nous nous adressons à l'Angleterre, dont l'histoire nous donne cette confiance quelle fera sienne nos justes revendications.

D.

CANTON

Militaire. — Le Conseil d'Etat a nommé au grade de lieutenant de cavalerie du landsturm, le sergent-major Oscar Henry, domicilié à Peseux.

Colombier. — Les compagnies III, IV et V du bataillon de carabiniers 2 et la compagnie de mitrailleurs III/2 entrent au service ce matin, à 10 h. Les compagnies I et II mobilisent à Bienne, elles arriveront vers 17 h. à Colombier. Tout le bataillon (environ 500 hommes) cantonnera au collège. La troupe sera transportée par chemin de fer mardi matin de bonne heure dans la direction de la Vallée de Joux pour faire son cours de répétition avec la brigade infanterie I. Suivant les circonstances, il se peut qu'elle quitte Colombier aujourd'hui déjà.

Fleurier. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un individu a trouvé bon de s'approprier une partie d'une lessive, à la rue du Temple, à Fleurier. Un habitant de la maison, qui rentrait au même moment, administra à l'intrus une volée dont il se souviendra longtemps.

La Chaux-de-Fonds. — Vendredi, à 17 h. 30, un commencement d'incendie a éclaté au pignon de l'immeuble portant le numéro 19 de la rue D.-P. Bourquin. La cause du sinistre est due à un enfant de 5 ans qui jeta une allumette en feu dans la caisse à bois durant la courte absence de sa mère, qui était allée chercher du lait. Heureusement que les deux enfants qui se trouvaient dans la cuisine, celui de 5 ans et un autre de 2 ans, eurent l'heureuse idée de quitter la pièce en voyant le feu, sinon ils auraient été asphyxiés. La fumée était si dense au moment où intervinrent les pompiers qu'ils ne purent entrer par la porte. Un ramoneur dut passer par une lucarne voisine, longer le toit et aller enfoncer les fenêtres de la cuisine enfumée pour permettre aux pompiers d'agir. Ceux-ci se rendirent rapidement maîtres du feu, qui resta restreint à cette unique pièce.

Partie financière

Bourse de Genève, du 21 mai 1921

Actions			
Banq.Nat.Suisse	450.—	4½ Fed. VI emp.	—.—
Soc. de banq. s.	547.—	4½ » VII »	—.—
Comp. d'Escom.	538.—	5% » VIII »	440.—
Crédit suisse. .	—.—	5% » IX »	—.—
Union fin. genev.	247.—	3½ Ch. féd. A. K.	659.—
Ind. genev. d. gaz	—.—	3% Différé. . .	291.25
Gaz Marseille. .	—.—	3% Genev.-lots.	86.50
Fco-Suisse élect.	137.—	4% Genev. 1899.	354.—
Electro Girod. .	—.—	Japontab. IIes. 4½	93.10
Mines Bor privil.	—.—	Serbe 4% . . .	—.—
» » ordin.	—.—	V. Gené. 1919, 5%	433.— d
Gaïsa, parts . .	—.—	4% Lausanne .	—.—
Chocol. P.-C.-K.	236.50	Chem. Fco-Suisse	—.—
Nestlé	695.—	Jura-Simp. 3½%	304.50
Caoutch. S. fin. .	48.—	Lombar. anc. 3%	29.—
Sipel . . .	—.—	Cr. t. Vaud. 5%	—.—
Centr. charb. ord.	—.—	S. fin. Fr.-Sui. 4%	320.—
» » priv.	—.—	Bq. hyp. Suèd. 4%	—.—
Obligations		C. fonc. égyp. 1903	—.—
5% Fed., II emp.	—.—	» » 1911	—.—
4½ » IV »	—.—	» Stok. 4%	—.—
4½ » V »	—.—	Fco-S. élec. 4%	—.—
		Totisch. hong. 4½	—.—
		Bolivia Ry . .	209.—

Légère baisse du Paris, — 0,05 c., Bruxelles — 12 ½ c. Le Londres est toujours faible et baisse encore de 8 ½ c. Le Berlin, par contre, remonte de 19 ¾ c. Sur 21 actions, 8 en hausse, 6 en baisse et 7 sans changement. On a traité pour la première fois les droits de souscription Comitbank à 20 francs. A signaler l'activité des Etoile Roum. 285, 6, 8 (+ 3 fr.), Nouv. 268 (+ 5), Orizaba, 328, 30 (+ 3), et la faiblesse des Caoutchoucs à 48 (— 8 fr.).

Au printemps : Prenez du Biomalt!

J H 6235 B

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

Faite d'extraits medicaux de racines, d'écorces et de feuilles, elle tonifie l'estomac, le foie et l'intestin d'une manière remarquable. Elle supprime les maux d'estomac, les douleurs après le repas : les ballonnements, les crises biliaires et la constipation.

En Vente dans toutes les Pharmacies.
Dépôt pour le Gros : MM. UHLMANN-EYRAUD 30, Boulevard de la Cluse (S. A.), à Genève.
Prix : 6 fr. le Flacon.

Le Savon Hygiénique No 437
ASPASIA S. A. Winterthour
reste le meilleur savon de Famille
90 c. pièce. Echantillons contre remboursement.

SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE
NEUCHATEL

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
CHANGES
aux conditions les plus favorables.

Consultez les cours des changes à notre tableau au Bas des Terreaux.

Notre cote journalière des changes sera adressée gratuitement et régulièrement aux personnes qui nous en feront la demande.

Téléph. 2.28 et 1.

Football. — Hier après midi, à Colombier, Cantonal I a battu le Royal Antwerp par 7 buts à 1.

Chronique viticole

De la station fédérale d'essais viticoles de Lausanne :

Mildiou. — Considérant les conditions actuelles très favorables au développement du mildiou, nous recommandons d'appliquer le premier sulfatage dès le 23 courant. Les expériences malheureuses de l'année dernière ont démontré l'utilité d'un premier sulfatage hâtif. Nous rappelons que la vigne est surtout sensible au mildiou dans la période de grande croissance. Plus tard, les grappes déjà quelque peu lignifiées résistent mieux aux attaques du champignon. Les traitements devront donc être abondants et surtout serrés, donc appliqués à peu d'intervalle, durant le mois de juin et la première moitié de juillet.

Ver de la vigne. — Les papillons du ver volent depuis un certain temps déjà. Nous recommandons d'appliquer la nicotine titrée ou le jus de tabac concentré contre la cochylis de première génération, dès le 25 courant, en commençant par les vignes les plus avancées, et de terminer le travail dans les huits jours. Les traitements trop tardifs ne donnent pas de résultats. Viser exclusivement les grappes et travailler lentement : le résultat atteint est directement proportionnel au soin apporté à l'opération.

Les personnes qui disposent de savon-pyrèthre appliqueront cette solution plus tard, sur les vers mesurant 2 à 5 mm. de longueur.

NEUCHATEL

Brutalité. — Hier soir, à 21 h., un individu en état d'ivresse et qui battait sa femme a été arrêté sur plainte de celle-ci.

Sapeurs-pompiers. — Les sapeurs-pompiers ont eu leur exercice de compagnie samedi, où on les vit dans divers quartiers de la ville.

Samedi prochain, quelques subdivisions feront des exercices-école à l'est de l'Hôtel des Postes, dès 15 h. Le bataillon — moins les compagnies de Serrières, du Vauseyon et la section de Chaumont — sera inspecté une heure plus tard au quai Osterwald, où aura lieu la remise de récompenses pour bons services. A 17 h. 40, le bataillon défilera devant l'Hôtel de Ville en présence des autorités communales et des participants à la journée technique cantonale.

« Je remercie... » — Sous ce titre, on nous écrit:

De tous les privilèges dont notre ville s'honore, il en est un qui mérite, plus encore que les autres, d'être loué. Celui-là, dans sa jeunesse récente, apporte un beau rayon d'altruisme, un accueil bienveillant de l'intellectuel à ceux que le sort a fixé loin des études savantes et des recherches scientifiques; il est: l'université populaire. Chose admirable s'il en fut, pour le siècle avide, qu'un esprit animé du désintéressement le plus complet travaille pour le bien du peuple, s'efforce de l'instruire et de l'élever. C'est cependant le même esprit qui dirige plusieurs professeurs de notre ville, que leur modestie nous empêche de nommer. Qu'il nous soit néanmoins conféré le droit de les remercier pour leurs travaux et leurs cours, comme il sied à celui qu'ils ont enseigné, et de faire le vœu pour une tâche si noble de vivre entourée de reconnaissance. E. R.

Mouvement de la jeunesse romande. — On nous écrit:

Le M. de la J. R. organise une semaine romande qui a pour but une intense propagande en faveur des enfants affamés. Au Temple du Bas, vendredi soir, devant un nombreux public, M. Clouzot, secrétaire général de l'Union internationale de secours aux enfants, commenta des clichés poignants peignant la situation atroce des enfants à secourir. M. J.-E. Chable, secrétaire cantonal, l'a inuroduit en parlant du but du mouvement.

Maintenant que l'œuvre est élaborée et qu'elle a réuni déjà plusieurs millions de francs, il importe que toute la population du pays romand collabore à l'effort de la jeunesse; il ne suffit pas de savoir que des enfants meurent, qu'il y a des cadavres le long des routes, il faut agir. Enfants et jeunes gens, collectez, jeunes filles confectionnez, et parents... donnez. Qu'ainsi tous nous aidions au relèvement de ces peuples anéantis par la famine et le typhus. La collecte de vendredi a produit plus de 400 fr. X.

POLITIQUE

Les affaires de la Haute-Silésie

La détente

PARIS, 22. — Le correspondant du « Petit Parisien » annonce que samedi à Londres, la détente était manifeste et que la presse anglaise s'exprimait sur un ton beaucoup plus conciliant à l'égard de la France.

LONDRES, 22. — Le correspondant politique de la « Weekly Dispatch » assure qu'en dehors des communications officielles entre les gouvernements français et britannique au sujet de la Haute-Silésie, il y a eu également un échange de messages privés entre MM. Lloyd George et Briand. Le correspondant ajoute que les deux chefs de gouvernements désirent vivement avoir un entretien privé et confidentiel touchant ce problème entre les Allemands et les Polonais, et que ni l'un ni l'autre ne redoutent de graves complications.

A Downingstreet, conclut le correspondant, on a confiance qu'une détente doit se produire et que même toute tension va disparaître aussitôt que les deux premiers ministres se seront rencontrés.

PARIS, 22. — Le correspondant londonien du « Petit Parisien » dit avoir appris samedi soir de source autorisée, qu'agissant d'après les nouvelles instructions reçues de son gouvernement, le colonel Persival est intervenu en plein accord avec le général Le Rond et le général de Marini pour adresser aux autorités allemandes en Haute-Silésie une note comminatoire relative au danger que présente pour l'Allemagne la persistance de l'infiltration de rebelles armés à travers la frontière germano-silésienne.

Le correspondant croit savoir, en outre, que l'activité personnelle du colonel Persival, au cours des derniers jours, a empêché une attaque allemande sur Rosenberg. Cette nouvelle attitude du délégué britannique reflète fidèlement les décisions du cabinet anglais.

Contre les volontaires allemands

PARIS, 22. — A la demande du gouvernement français, M. de Saint-Aulaire a fait hier une démarche au Foreign Office afin d'obtenir une intervention conjointe des Alliés à Berlin pour inviter le gouvernement allemand à mettre un terme à l'envoi de volontaires en Haute-Silésie. En même temps, l'ambassadeur de France a insisté sur la nécessité d'une étroite collaboration entre les membres de la commission interalliée d'Oppeln, en vue du rétablissement de l'ordre qui va être grandement facilité par une intervention collective auprès des insurgés.

BERLIN, 23 (Wolff). — En réponse à la note de la commission de contrôle interalliée du 14 mai, sur les faits de recrutement de volontaires pour la Haute-Silésie, l'Office des affaires étrangères a fait part de la conception du gouvernement allemand qui considère également comme illicite l'enrôlement de volontaires, la formation de corps francs ou d'autres groupements militaires similaires.

Une protestation sans fondement

PARIS, 22. — Le « Matin » signale que le gouvernement allemand a protesté auprès de l'ambassade française à Berlin contre le fait que le général français Brantes avait présidé à Laband, en Haute-Silésie, une cérémonie de remise de drapeau à des insurgés polonais. Renseignements pris, il a été démontré que le général Brantes n'était jamais venu à Laband.

L'ordre est rétabli

BEUTHEN, 22. — Sur la rive droite de l'Oder, l'ordre et la tranquillité règnent partout. Les autorités de districts fonctionnent régulièrement à Myslowitz, Kattowitz, Beuthen, Szopiennice et Bogucice. La circulation des trains est rétablie. Le commerce a repris un cours normal. Toutes les usines travaillent. Dans les fabriques et les mines règne un ordre exemplaire.

BEUTHEN, 22. — Les étrangers et la population allemande elle-même sont favorablement impressionnés par l'ordre rétabli en si peu de temps par les insurgés. Les Allemands jouissent de la plus large tolérance et la sécurité des populations allemandes et de ses biens, ainsi que la liberté complète pour chacun, sont appréciés même dans les journaux allemands.

Et pourtant...

BERLIN, 23. — Le « Lokal Anzeiger » annonce que les Allemands ont pris dans le district du Landgerischt d'Oppeln cinq canons et vingt mitrailleuses appartenant aux Polonais. Il y aurait des pertes considérables de part et d'autre.

C'est en vain que le général Hofer et S. F. Hulsen ont tenté de s'opposer à une nouvelle avance du corps allemand d'auto-protection.

Les corps francs se sont retranchés d'Annergerb jusqu'à Loschnitz. L'état-major polonais est près de Slavenzitz. On assure que les relations entre le corps des volontaires et la police de protection ne sont rien moins que cordiaux.

OPPELN, 23. — On reçoit des cercles de Kreuzberg et de Rosenberg des informations concordantes annonçant qu'on a constaté d'importants rassemblements de troupes au delà de la frontière.

De sanglantes rencontres se seraient produites dans la région de Rosenberg, dans la journée de dimanche. Les insurgés ont dû évacuer Alt-Rosenberg et Albert.

Votation constitutionnelle des 21 et 22 mai

Résultats du canton

	Circul. terrestre Oui	Circul. terrestre Non	Circul. aérienne Oui	Circul. aérienne Non
I. Neuchâtel	790	234	839	170
II. Boudry	512	200	547	159
III. Val-de-Travers	537	184	558	158
IV. Val-de-Ruz	479	230	523	182
V. Le Locle	403	104	414	86
VI. Chaux-de-Fonds	623	100	603	84
Militaires au service	122	67	141	47
Total	3466	1119	3625	886

Résultats de la Suisse

Zurich	47912	23892	44890	24781
Berne	35501	14793	34239	15756
Lucerne	2557	2646	2868	2180
Uri	1118	814	1132	758
Schwytz	1584	1342	1682	1235
Obwald	509	550	639	406
Nidwald	379	414	455	324
Glaris	2806	1251	2846	1174
Zoug	501	720	648	570
Fribourg	1800	7203	6112	2894
Soleure	4324	2179	4149	1901
Bâle-Ville	3961	753	4069	619
Bâle-Campagne	4714	2439	4889	2825
Schaffhouse	5835	1818	5831	1752
Appenzell (Ext.)	3839	3217	5721	3251
Appenzell (Int.)	820	1070	853	1024
Saint-Gall	21727	20107	22057	18898
Grisons	3781	10279	6153	8038
Argovie	22772	20582	22223	20119
Thurgovie	13824	8969	12754	9708
Tessin	3892	1185	3716	1028
Vaud	8472	3519	9468	2432
Valais	1826	2615	2111	2070
Neuchâtel	3466	1119	3625	886
Genève	3511	475	3819	316
Total	202950	134402	206949	124445
Cantons acceptants	15 1/2		20 1/2	
Cantons rejetants	6 1/2		1 1/2	

NOUVELLES DIVERSES

Personnel des trains. — L'assemblée des délégués de la Société suisse du personnel des trains a siégé à Bâle les 21 et 22 mai. Elle a approuvé le rapport annuel et les comptes et désigné Genève comme lieu de la prochaine assemblée de délégués.

Dans une première résolution, l'assemblée s'est prononcée contre le projet de la direction générale et de la commission permanente du conseil d'administration des chemins de fer fédéraux concernant la nouvelle loi sur les traitements et l'incorporation du personnel dans les nouvelles classes de traitements. Elle a estimé absolument nécessaire un minimum d'existence de 3600 francs pour le personnel des trains et protesté contre le refus d'appliquer la loi sur les traitements aux ouvriers des ateliers.

Une deuxième résolution traite des dispositions d'application de la nouvelle loi sur la durée du travail et s'oppose énergiquement à ce que l'ordonnance d'exécution lui porte préjudice.

Un meurtre. — A Liestal, au cours d'une bagarre, G. Kamber, de Hägendorf, marié, a frappé d'un coup de couteau, dans la nuit de samedi à dimanche, Karl Strecker, 29 ans, également père de famille. La victime, atteinte au cœur, est morte peu après.

Foudroyé. — A Rueti (Zurich), le monteur-électricien Raseiner, célibataire, qui effectuait une réparation à l'usine électrique cantonale, est entré en contact avec la conduite à haute tension et est mort sur le coup.

Hommage à Mme Curie. — On sait que la grande savante s'est rendue outre-Atlantique pour recevoir, des mains de M. Harding, un gramme de radium, don princier de la grande république à sa sœur d'Europe.

En lui remettant le présent des Américains, M. Harding, faisant allusion à la nationalité polonaise de Mme Curie, a dit :

« Nous saluons en vous une enfant de la Pologne, la plus jeune et la plus vieille des grandes nations, qui a toujours été unie à notre République par les liens de la plus étroite sympathie.

» Nous voyons en vous le représentant de la Pologne restaurée et rétablie à la place qu'elle doit occuper, de la France qui s'est si vaillamment maintenue à son rang de grande puissance et d'une nation dont le travail méritant les applaudissements de l'univers a prouvé qu'au point de vue intellectuel les femmes ne le cédaient en rien aux hommes. »

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

L'affaire du « Böögg », au Sechseläuten

C'est le 25 mai que viendra, devant la cinquième section du tribunal de district de Zurich, cette affaire du « Böögg » dont je vous ai déjà entretenu à plus d'une reprise, et qui jette un jour assez singulier sur la mentalité de ces chers communistes zuricois. Il y a 12 prévenus, qui sont accusés d'avoir provoqué l'incendie prématuré du « Böögg », à la place Bellevue, le 11 avril dernier. Vous connaissez déjà les conclusions du ministère public, pour en avoir publié l'essentiel ici même; elles ont pu paraître sévères à d'aucuns, mais s'en tiennent strictement cependant au texte de la loi, qui prévoit la réclusion, avec un minimum de 6 mois, lorsque le dommage causé dépasse la somme de 500 francs. Le nommé Bachmann, qui est le principal accusé, a déjà deux condamnations sur la conscience pour faits de grève; son compère Koller en a 4 à son actif; quant aux autres prévenus, leur culpabilité est bien moins considérable, et les peines qui paraissent devoir les atteindre seront peu importantes.

Les faits de l'enquête étant devenus publics, vous me permettrez bien, une fois encore, de revenir sur cette affaire, dont on connaît maintenant tout le développement; comme vous verrez, ça ne manque pas d'intérêt. J'emprunte les renseignements qui suivent à la « Zürcher Volkszeitung ».

Dans une assemblée de sans-travail convoquée le 8 avril dernier, Bachmann, qui est serrurier de son état et fait partie du Conseil général de la ville de Zurich, demanda que 15 hommes de bonne volonté voulussent bien s'annoncer pour l'exécution d'un « plan spécial ». Dans une brève discussion qui eut lieu après l'assemblée, Bachmann explique qu'il s'agissait d'aller mettre le feu au « Böögg » bourgeois; pour être bien sûr de son monde, il pria ceux qui étaient d'accord de participer à l'action à apposer leur signature sur une feuille de papier. Comme vous voyez, le compère avait pris ses précautions. Ceux qui manifestèrent de la crainte furent invités à « s'en aller au diable ».

Le 11 avril au matin, les 12 « incendiaires » se retrouvèrent dans la salle d'attente de la maison du peuple, pour une nouvelle réunion, au cours de laquelle il fut procédé à une collecte dont le produit devait servir à faire l'acquisition d'un seau et de deux litres et demi de pétrole; à cette occasion, les moindres détails de l'entreprise furent réglés. On se donna rendez-vous pour 1 heure, près du monument de Zwingli; comme personne ne pouvait se décider à courir le risque d'aller mettre le feu au « Böögg », il fut convenu que l'on se servirait pour cela du premier gamin que l'on réussirait à convaincre.

Le nommé Sperisen se chargea d'aller acheter le pétrole dans une rue voisine; le Russe Warschavsky, qui était expulsé de Suisse, transporta le seau sur le lieu du délit. C'est alors que le prévenu Koller réussit à entraîner avec lui le jeune Graf et à le « travailler » suffisamment pour que le gamin finît par se décider à faire ce que l'on demandait de lui. Toutes les explications furent données à Graf relativement à la manière dont il devait s'y prendre; le pétrole devait être jeté aussi haut que possible; puis Graf, après avoir mis le feu, retournerait au pas de course auprès de ses « camarades », et enfourcherait la bécane, déjà toute préparée... de Mme Märki, épouse du conseiller général du même nom. Préalablement, Graf fut obligé de montrer avec quel degré d'agilité il pouvait rouler à bécane!

Sur quoi les 12 braves se répartirent autour de la place, avec la mission de s'élancer sur quiconque essaierait d'intervenir pour empêcher le programme d'être exécuté. Une latte de la clôture fut enlevée, et par la brèche ainsi ouverte, notre gosse put pénétrer dans l'enceinte; pour son « travail », on lui avait promis quelques francs, sans doute réunis au cours de la collecte dont il a déjà été question. Arrivé près du bûcher, Graf eut encore une minute d'hésitation; mais Bachmann intervint en lui criant : « Allons, vas-y ! » L'instant d'après, le « Böögg » était entouré de flammes. Comme vous savez, Bachmann et Graf purent être arrêtés avant d'avoir pu prendre la fuite.

De ce qui précède, il ressort clairement qu'il ne s'agit pas d'un acte de sans-travail poussés au désespoir, mais bel et bien d'un complot communiste préparé jusque dans ses moindres détails ; plan qui a germé dans le cerveau de Bachmann, et par l'accomplissement duquel ces tristes individus n'ont pas eu honte de se servir d'un gamin rencontré au hasard dans la rue. Je répète ce que je vous ai déjà dit à ce sujet : c'est le fait que l'on a eu recours à cet enfant de 14 ans pour accomplir un acte bien plus stupide que scélérat, à tout considérer, qui a provoqué ici tant d'indignation ; aussi n'y aura-t-il qu'une voix — à part, bien entendu, celles des communistes et des gens qui leur tiennent de près — pour approuver par avance la condamnation salée qui attend les héros du Sechseläuten.

Dans la commune

La crise continue à se faire sentir à Zurich comme partout ailleurs, et le nombre des chômeurs est malheureusement bien trop considérable; à tel point que l'on se demande où nous allons, pour peu que cette lamentable situation doive se prolonger longtemps encore. En attendant, les magasins, où les affaires ne vont pas fort non plus, font des efforts répétés pour attirer la clientèle, et il arrive qu'ils aient parfois de très heureuses inspirations. C'est ainsi qu'un marchand de chapeaux de la Bahnhofstrasse a eu une idée assurément originale : dans sa vitrine, il a placé une Argovienne, en costume du pays, jeune et jolie, et cette personne fabrique des chapeaux à journées faites; rien de plus amusant que de suivre ce travail, qui surprend autant par l'agilité que par l'aisance avec lequel il est accompli.

Je n'ai pas besoin de vous dire que, du matin au soir, le public s'entasse devant la vitrine de notre ingénieux homme d'affaires; mais la jeune fille ne se laisse pas déranger pour autant, et poursuit sa tâche sans se troubler le moins du monde devant toutes les paires d'yeux dirigées sur elle.

L'idée du marchand est intéressante à deux points de vue: tout d'abord, elle fait connaître ce qui, au moins dans certaines régions de la Suisse, est une industrie nationale, et ensuite elle constitue une excellente leçon de choses.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Pour les régions dévastées

PARIS, 23 (Havas). — Parlant du projet allemand de reconstruction des régions dévastées, le correspondant berlinois du « Journal » précise que le départ pour Paris des experts qui doivent entrer en rapports avec les autorités françaises, aura lieu au début de la semaine prochaine.

M. Wirth doit soumettre incessamment à l'opinion publique, ajoute le « Journal », avant la réunion du Reichstag, fixée au 31 mai, son programme de réparations.

Un combat entre Allemands et Polonais

LONDRES, 23 (Havas). — Le correspondant du « Daily Mail » en Haute-Silésie confirme que les troupes allemandes ont attaqué les insurgés polonais dans le sud et leur ont pris du matériel de guerre.

Une révolution en Portugal

LONDRES, 23 (Havas). — Le « Daily Mail » publie la dépêche suivante datée de Vigo :

Des chasseurs arrivés cette nuit d'Oporto, déclarent qu'une révolte a éclaté à Lisbonne samedi, avec l'appui des éléments militaires groupés sous le commandement de M. Machado Dos Santos.

Le premier ministre, M. Machado Bernardino, et tous les autres ministres ont été arrêtés. Le mouvement est appuyé par l'élément monarchiste.

Conseil national

HERISAU, 23. — Les électeurs appenzellois ont assuré par 4923 voix la nomination de M. Hofstetter, ancien conseiller d'Etat à Gais, au Conseil national, en remplacement de M. Arthur Eugster, démissionnaire.

Le dimanche politique

BERNE, 23. — Tous les projets soumis dimanche à la votation communale ont été acceptés à une forte majorité. Il s'agit notamment de la participation de la commune à l'exécution de trois projets de constructions coopératives comportant une dépense de 1,229,200 fr. (7731 voix pour, 1273 contre) et du projet portant agrandissement de l'Ecole secondaire de Berne-Bümpliz avec ouverture d'un crédit de 1,040,000 fr. (7691 voix pour, 1204 contre.)

BERNE, 23. — La loi concernant la création d'une caisse des épizooties a été acceptée, dimanche, en votation cantonale, par 37,089 oui contre 14,512 non.

ZURICH, 23. — L'ouverture d'un crédit de 2,000,000 fr. en vue de l'allocation de subsides dans les conditions prévues par l'arrêté fédéral sur les mesures pour combattre le chômage a été adoptée, en votation populaire, dimanche, par 53,265 contre 24,602.

D'autre part, par 16,057 voix contre 7567, les électeurs de la ville de Zurich ont accepté un projet portant relèvement de 26,000 fr. à 50,000 du subside municipal à la Société Pestalozzi.

FRAUENFELD, 23. — Le peuple thurgovien avait à se prononcer dimanche sur cinq projets de lois cantonales. Il a accepté : 1. La loi sur les apprentissages (13,729 oui, 9455 non). 2. La loi relative à la constitution d'un fonds d'épizooties (14,000 oui, 8776 non). 3. La loi tendant à supprimer le taux maximum légal des intérêts hypothécaires, jusqu'ici fixé à 5 % (16,351 oui, 7010 non).

Quant au projet de loi concernant l'école secondaire, il a été rejeté par 9854 oui contre 12,533 non ; celui portant compatibilité entre les fonctions de juge de paix et celles de notaire a eu le même sort par 11,917 non contre 10,775 oui.

M. Gustave Muller est victime d'une chute

BERNE, 23. — M. Gustave Müller, conseiller municipal et ex-président de la ville de Berne, vice-président du Conseil national, qui allait dans la direction des bains de l'Aar, samedi, s'est trouvé pris de faiblesse en chemin dans le voisinage de l'Hôtel du Pont et a fait une chute sur la route par-dessus un mur. On l'a relevé sans connaissance et grièvement blessé.

L'état de M. Gustave Müller, chez qui les médecins ont constaté une grave commotion cérébrale et une fracture de la colonne vertébrale, inspire des inquiétudes.

Accident de montagne

APPENZELL, 23. — M. Sandwald, d'Heilbronn, âgé de 20 ans, a été victime d'un accident mortel, dimanche matin, alors qu'il faisait, avec d'autres touristes, l'ascension du Hoher Kasten. Ayant glissé, il a fait une chute sur le versant abrupt du côté du Säntis. On a retrouvé son corps horriblement mutilé.

Tir fédéral de stand

SAINT-GALL, 23. — L'assemblée des délégués de la Société suisse des carabiniers a approuvé à une forte majorité la proposition du comité central d'organiser en 1922 un tir fédéral de stand et a voté à cet effet un crédit de 15,000 fr. Le comité central a reçu mandat d'en élaborer les grandes lignes conjointement avec des représentants des cantons. On envisage l'organisation sous une forme décentralisée, les séries devant être tirées à l'occasion de fêtes cantonales de tir ou de tirs libres.

Gymnastique

BIENNE, 23. — 171 concurrents ont participé aux épreuves de la fête cantonale des gymnastes lutteurs, à Bienne. 18 couronnes ont été décernées. Voici les principaux résultats:

1er rang, 59 points : Roth Rudolf (Berne); Bögli Arnold (Berne).

2me rang, 58,5 p.: Mollet Arnold (Dotzingen).

3me rang, 57 p.: Kunz Rudolf (Meinisberg); Brechbühl Alfred (Madretsch); Froidevaux Albert (Chaux-de-Fonds); Huguenin Jules (Le Locle); Gehri Hermann (Bienne).

Cours des changes

du lundi 23 mai 1921, à 8 h. et demie
de la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

	Chèque Demande	Offre
Paris	48.50	48.75
Londres	22.17	22.21
Italie	30.80	31.05
Bruxelles	48.40	48.70
New-York	5.53	5.57
Berlin	9.30	9.50
Vienne	1.35	1.55
Amsterdam	199.—	200.—
Espagne	74.25	75.—
Stockholm	130.50	131.50
Copenhague	100.25	101.25
Christiania	88.—	89.—
Prague	8.—	8.25
Bucarest	9.60	9.90
Varsovie	—.60	—.90

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.

Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions: Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Madame George Monod;
Monsieur et Madame Julien Lambert, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Lucien Monod, à Cannes; Monsieur le docteur et Madame Auguste Marie et leurs enfants, à Paris; Monsieur le professeur et Madame Henri Delacroix et leurs enfants, à Paris; Monsieur le professeur et Madame Adrien Jaquerod et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Gustave Roch et leurs enfants, à Genève;
Mademoiselle Jane Armand-Delille; Madame Isaac Armand-Delille et sa famille; Madame Ernst Armand-Delille et sa famille;
les familles Monod, Amphoux, Armand-Delille, Lebel, Ponselle, Mayor, Reverdin, Lambert et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur George-Henri MONOD

leur cher époux, gendre, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin, enlevé à leur affection, le 21 mai, à Leysin, après une courte maladie.

Monsieur Fritz Renaud et ses enfants: Jeanne et Irène, aux Grattes; Madame veuve Marie Pétremand-Muller, aux Ponts-de-Martel, ses enfants et petits-enfants; Madame veuve Mélina Renaud-Girardier, aux Grattes, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le 22 mai, dans sa 35me année, après une longue et pénible maladie,

Madame Lina-Elvina RENAUD
née PÉTREMAND

leur chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante et parente.

Les Grattes, le 23 mai 1921.

Jésus a dit : « Vous aurez des afflictions dans le monde, mais prenez courage, j'ai vaincu le monde !
Saint-Jean XVI, 33.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Rochefort mardi 24 mai.

Départ des Grattes à 1 h. 30.

Les dames suivent

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres de la *Section de Dames de l'Union Commerciale* sont informés du décès de

Madame Ida MARENDAZ-NIKLAUS

mère de Mademoiselle Juliette Marendaz, membre élève de la Société.

Le Comité.

Messieurs les membres de la *Société suisse d'étudiants « Stella »* sont avisés du décès de leur cher ami,

Monsieur J. WINTELER
Stud. sc. com.

survenu à Mollis le 21 mai courant.

Le Comité.

En cas de décès, téléphonez au
N° 108
Transports funèbres — Fabrique de cercueils
Couronnes et coussins mortuaires
Expédition au dehors par retour du courrier
L. Wasserfallen
NEUCHATEL — SEYON 19

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— La société anonyme Bazar Parisien S. A., à La Chaux-de-Fonds, a été déclarée dissoute par décision de l'assemblée générale en date du 21 avril 1921. Cette assemblée a également constaté la liquidation complète de la société. Cette raison est en conséquence radiée.

— La Sociéé Cantonale Neuchâteloise d'Agriculture et de Viticulture, ayant son siège à Neuchâtel, a, dans son assemblée générale des délégués du 12 mars 1920, adopté de nouveaux statuts. Elle est devenue une société coopérative.

Bulletin météorologique - Mai 1921

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
21	19.1	11.9	23.6	722.3		E.	fort	clair
22	18.4	12.2	24.2	720.3	16.8	»	faible	nuag.

22. Coups de tonnerre au N.-O. à 13 h. 1/2; assez forte bise l'après-midi.

23. 7 h. 1/2 : Temp. : 15.6. Vent : N.-E. Ciel : couv.

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm.

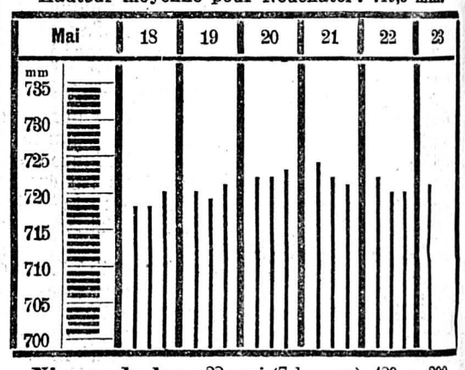

Niveau du lac : 22 mai (7 heures) 429 m. 290
23 » » » 429 m. 330

Bulletin météor. des C. F. F. 21 mai, 7 heures

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+19	Couvert.	Calme.
543	Berne	+14	Pluie.	»
587	Coire	+14	Tr. b. tps.	»
1543	Davos	+11	»	»
632	Fribourg	+14	Couvert.	»
394	Genève	+16	»	»
475	Glaris	+14	Quelq. nuag.	»
1109	Göschenen	+11	Tr. b. tps.	»
566	Interlaken	+15	Couvert.	»
995	La Ch.-de-Fonds	+15	Pluie.	»
450	Lausanne	+16	Quelq. nuag.	»
208	Locarno	+18	»	»
337	Lugano	+16	Couvert.	»
438	Lucerne	+16	Quelq. nuag.	»
399	Montreux	+16	»	»
479	Neuchâtel	+16	Pluie.	»
505	Ragatz	+14	Quelq. nuag.	»
673	Saint-Gall	+15	Couvert.	»
1856	Saint-Moritz	+10	Tr. b. tps.	»
407	Schaffhouse	+16	»	»
562	Thoune	+15	Couvert.	»
389	Vevey	+17	Tr. b. tps.	»
1609	Zermatt	+ 8	Quelq. nuag.	»
410	Zurich	+15	»	»

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.